

FÊTES CONSACRÉES À APOLLON À MILET ET DANS LES COLONIES MILÉSIENNES DU PONT-EUXIN

Remus Mihai FERARU*

Cuvinte-cheie: sărbători, cult, epicleză, Apollon, Milet, colonii milesiene, Pontul-Euxin.

Keywords: feasts, cult, epiclesis, Apollo, Miletus, the Milesian colonies, Pontus Euxinus.

Rezumat: Sărbătorile organizate în cetățile grecești se aflau, în general, într-o strânsă legătură cu practicarea diferitelor culte religioase. Sărbătorile publice erau prilejuri de a cinsti divinitățile venerate în cetate. Studiul nostru are ca obiect cercetarea comparativă a sărbătorilor închinat lui Apollo la Milet și în coloniile milesiene de la Pontul Euxin. Sărbătorile consacrate lui Apollo (Hebdomaia, Noumenia, Thargelia, Boedromia, Pyanopsia și Metageitnia) dețineau o pondere însemnată atât în calendarul Miletului, cât și în calendarele coloniilor sale de la Pontul Euxin (Sinope, Apollonia Pontica, Odessos, Dionysopolis, Tomis, Histria, Tyras, Olbia, Nymphaion, Pantikapaion, Gorgippia, Hermonassa, Tanais). La Milet și la Olbia, asociațiile culturale de molpoi și neomeniastai îl celebrau pe Apollo Delphinios și Neomenios. Sărbătorile religioase consacrate lui Apollo aveau loc, la fel ca pretutindeni în lumea greacă, în prima și a șaptea zi a lunii. Sărbătorile consacrate lui Apollo sunt legate mai ales de muncile agricole (Thargelia, Pyanopsia). În schimb, Metageitnia și Boedromia celebrează solidaritatea și fraternitatea ionienilor, fiind introduse în calendarul religios tradițional al ionienilor încă din epoca post-miceniă.

Abstract: In general, the feasts organized in the Greek cities were closely related to the practice of different religious cults. Public festivals were good occasions to honour the deities worshiped in the city. Our study focuses on the comparative research of the festivals dedicated to Apollo at Miletus and in its Milesian colonies at Pontus Euxinus. The festivals dedicated to Apollo (Hebdomaia, Noumenia, Thargelia, Boedromia, Pyanopsia and Metageitnia) had an important share both in the calendar of Miletus and in the calendars of its colonies at Pontus Euxinus (Sinope, Apollonia Pontica, Odessos, Dionysopolis, Tomis, Istros, Tyras, Olbia, Nymphaion, Pantikapaion, Gorgippia, Hermonassa, Tanais). In Miletus and Olbia, the cult associations of the Molpoi and Neomeniastai celebrated Apollo Delphinios and Neomenios. The religious festivals dedicated to Apollo took place, as everywhere in the Greek world, on the

* Remus Mihai FERARU: Université de l'Ouest, Timișoara; courriel: remusferaru@yahoo.fr

first and seventh day of the month. The festivals held in Apollo's honor are mainly related to agricultural activities (Thargelia, Pyanopsia). On the other hand, Metageitnia and Boedromia celebrate the solidarity and brotherhood of the Ionians, being introduced in the traditional religious calendar of the Ionians since the post-Mycenaean era.

Les fêtes organisées dans les cités grecques se trouvaient, en général, en étroite liaison avec la pratique de différents cultes religieux. Les fêtes publiques étaient autant d'occasions d'honorer les divinités vénérées dans telle ou telle cité. Dans la religion grecque, la fonction de la fête était de célébrer ou commémorer un événement ou un personnage mythologique. Les fêtes consacrées aux divinités vénérées dans les cités grecques représentaient des repères fondamentaux pour l'organisation de leurs calendriers. À peu d'exceptions près, les noms de mois du calendrier grec dérivent de dénominations de fêtes religieuses homonymes. Le moment et l'endroit où se déroulaient les rituels ainsi que les cérémonies associées aux différentes fêtes étaient établies préalablement par des lois et des réglementations sacrées¹.

Le poids des fêtes consacrées à Apollon dans le calendrier de Milet et dans les calendriers de ses colonies du Pont-Euxin (Sinope, Apollonia Pontica, Odessos, Dionysopolis, Tomis, Istros, Tyras, Olbia, Nymphaion, Panticapée, Gorgippia, Hermonassa, Tanaïs) était très important (**Fig. 1**). Cela s'explique par la position centrale occupée par Apollon dans le panthéon de Milet et dans celui des établissements milésiens, où le dieu est invoqué par de nombreuses épicleses: Ἰητροός, Ἐβδόμειος, Νεομήνιος, Θαργήλιος, Δελφίνιος, Μεταγείτνιος, Βοηδρομίος. Tant la documentation archéologique et épigraphique que la tradition mythologique et culturelle (grecque et milésienne) révèlent la position prééminente d'Apollon, d'Artémis, de Zeus et de Létéo dans les panthéons de Milet et de Didymes, où les quatre divinités formaient une véritable famille de culte². Dans les colonies milésiennes du Pont Euxin, cette famille de culte milésienne est le mieux attestée à Istros et à Olbia.

L'objet de notre étude est de faire une recherche comparative concernant les fêtes consacrées à Apollon à Milet et dans les cités pontiques d'origine milésienne. Le caractère rituel de la religion grecque implique la recherche impérieuse des actes de culte et leur reconstitution malgré le fait que nous ne disposons en ce sens que de sources fragmentaires. Notre démarche est fondée sur la prémisse que les colonies pontiques milésiennes avaient adopté les cultes et le calendrier de leur métropole, Milet.

1. Méthodologie de la recherche

Dès le début du VIII^e s. la relation entre les noms des fêtes grecques et les dénominations des mois du calendrier est bien évidente*. À l'origine, les Grecs dénommaient les mois du calendrier selon les fêtes principales; chaque mois portait

¹ FERRARI 2003, p. 742 (*s.n.* sărbătoare / fête).

² EHRHARDT 1983, p. 129.

* Toutes les dates s'entendent avant J.-C. sans mention contraire.

un nom dérivé du nom de la fête homonyme ou de l'épiclèse du dieu vénéré à cette occasion³. Les rituels et les cérémonies festifs étaient accomplis pendant les jours du mois consacrés à chaque divinité importante, jours fixés par des lois et des réglementations sacrées. Par exemple, le mois *Θαργηλιών* signifie « le mois de la fête *Θαργηλία* », consacrée à Apollon *Θαργήλιος*; *Μεταγειτνιάν* désigne « le mois de la fête *Μεταγείτνια* » en l'honneur d'Apollon *Μεταγείτνιος*.

Les documents épigraphiques nous fournissent des informations succinctes sur certaines fêtes; en l'absence de lois ou de règlements sacrés, il n'y a pas de détails concernant leur déroulement. Dans la plupart des cas, les fêtes célébrées dans les colonies milésiennes ne sont pas du tout attestées dans les inscriptions. Sachant que les noms des mois grecs dérivent de ceux des fêtes homonymes ou de l'épiclèse du dieu honoré à cette occasion, on peut déduire l'existence des différentes fêtes grecques – là où elles ne sont pas directement attestées par des documents épigraphiques – à partir des noms des mois homonymes, si ces derniers sont mentionnés dans les inscriptions. À leur tour, les épiclèses des divinités – formées à partir des noms des fêtes homonymes – constituent des indices à partir desquels on peut déduire l'existence des fêtes qui étaient dédiées à ces divinités. Par exemple, l'épiclèse *Θαργήλιος* désigne Apollon honoré à l'occasion de la fête *Θαργηλία*⁴.

Chaque fête est présentée selon le plan suivant: les attestations directes de la fête dans les cités d'origine milésienne, le nom de la fête, l'origine et l'institution de la fête, la date de la fête et son lieu de déroulement, les rituels et les concours tenus à l'occasion de la fête. Le manque d'informations sur les fêtes célébrées dans les colonies milésiennes, en raison de l'absence presque totale des sources littéraires et épigraphiques, nous a obligés à recourir à des analogies avec des fêtes similaires célébrées dans les cités ioniennes de la Grèce ancienne et de l'Asie Mineure.

2. Considérations sur le culte d'Apollon *Iētros* à Milet et dans ses colonies pontiques

Apollon *Ιητρος* (« le Guérisseur ») était la principale divinité vénérée uniquement dans les colonies milésiennes situées à l'ouest et au nord du Pont-Euxin. Les inscriptions, les sources littéraires et les monnaies attestent la propagation de son culte à Apollonia Pontica, Odessos, Istros, Tyras, Olbia, Pantikapaion, Myrmekion, Hermonassa et Phanagoreia⁵(Fig. 1). On peut déduire l'existence du culte d'Apollon *Iētros* à Gorgippia et Sinope en partant de l'attestation épigraphique des anthroponymes théophores dérivés de l'épiclèse du dieu *Ιητρος* / *Ιατρος*⁶.

³ CASEVITZ 1991, p. 110-112.

⁴ CASEVITZ 1991, p. 112.

⁵ CHIEKOVA 2008, p. 16-24; 25, 28; EHRHARDT 1989, p. 115-122; EHRHARDT 1983, p. 136-141, 144; IGDOP, p. 111.

⁶ CIRB 1148, l. 2: *Ιατρο[οκλής --]* (Gorgippia, environ 150-200 apr. J-C); IGDOP 1, p. 5-6: « *Ιητροκλει τῶι Ἐκαταίο Σινωπηϊ ...* » (Olbia, 475-450 av. J-C). *Ιητρος* est la forme ionienne de l'épiclèse d'Apollon; un graffito découvert à Istros, datant du troisième quart du VI^e s., atteste le nom théophore *Ιητροδωρος* (SEG XLVI, 889, l. 1: *Ιητροδωρο-*); ce mot

En revanche, le culte d'Apollon *Iêtros* n'est pas attesté du point de vue épigraphique dans la métropole Milet et en Asie Mineure non plus⁷. Pourtant, les noms théophores ayant le thème en *Ἰητρ-* / *Ἰατρ-* – du type *Ἰατροκλῆς*, *Ἰητροφάντης*, *Ἰάτρων* – répandus surtout en Ionie et en Carie plaident pour l'origine ionienne de l'épiclèse *Ἰητρός* / *Ἰατρός*; ces noms sont fréquemment attestés surtout dans la région de Milet⁸. À part cela, les vers 1207 et 1377 du poème *Alexandra* appartenant au poète hellénistique Lycophron – où il s'agit des *χρησιμοὶ Ἰατροῦ* (*les oracles d'Iatros*) dans un contexte qui se réfère au sanctuaire de Didymes⁹ – évoquent clairement l'ancienne divinité oraculaire des Milésiens¹⁰. Ainsi, on peut affirmer avec certitude que le culte d'Apollon *Iêtros* était originaire de Didymes – située à environ 17 km de Milet – d'où il a été importé par les colonies pontiques milésiennes, bien que dans cet endroit il n'y ait aucune trace certaine concernant son aspect oraculaire¹¹. Selon Ju. G. Vinogradov, la vénération d'Apollon *Iêtros* aurait été prescrite aux colons milésiens par l'oracle de Didymes¹²; on a même émis l'hypothèse d'une colonisation du bassin du Pont-Euxin sous son patronage, à la suite d'un ordre spécial transmis à tous les colons milésiens par l'oracle de Didymes¹³.

Apollon était vénéré dans les colonies pontiques milésiennes sous l'hypostase de *Iêtros* (*le Guérisseur* / *le Médecin*). Les sources littéraires, les documents épigraphiques et numismatiques illustrent de façon satisfaisante les attributs caractéristiques d'Apollon *Iêtros*, à savoir l'arc, les flèches et le rameau de

fait clairement référence à l'épiclèse d'Apollon. Selon l'éditeur de l'inscription, on a affaire au plus ancien anthroponyme en *Ἰητρο-* / *Ἰατρο-* attesté dans les colonies pontiques milésiennes jusqu'à présent, JOHNSTON 1995-1996, p. 99-101. Les noms théophores en *Ἰητρο-* / *Ἰατρο-* attestent de manière indirecte le culte d'Apollon *Iêtros* à Olbia (IGDOP 101, p. 167-168, l. 3: *Ἰητροδῶρος*, V^e s.) et à Pantikapaion (CIRB 77, l. 12: *Ἰατ[ροκλῆς]*, 173-211 après J-C), en ce sens, voir aussi DANA & DANA 2009, p. 238. La forme antique de l'épiclèse d'Apollon, *Ἰατρός*, apparaît le plus tôt dans un graffiti d'Olbia datant du V^e s. ème siècle av. J-C (IGDOP 99, p. 161); la même épiclèse apparaît dans les inscriptions d'Istros (ISM I, 1, l. 7; 33, l. 4) et de Tyras, ainsi que sur les monnaies d'Apollonia Pontica, toutes datant du III^e s. et du II^e s., voir, CHIEKOVA 2008, p. 24, n. 37 et p. 25.

⁷ CHIEKOVA 2008, p. 32; seul le poète hellénistique Lycophron mentionne l'épiclèse *Ἰατρός* attribuée à Apollon vénéré sur l'île Lepsia située dans la *chora* milésienne et à Myous, une petite localité ionienne se trouvant près de Milet. Lycophron décrit Apollon *Termintheus* et *Λέψιος* comme un dieu guérisseur et oraculaire: *χρησιμοῖς Ἰατροῦ Λεψίου Τερμινθέως*, Lycophron, *Alexandra*, v. 1207, *apud* CHIEKOVA 2008, p. 34, n. 83; voir aussi, EHRHARDT 1983, p. 133; *BÉ*, 1971, p. 494, n° 585.

⁸ EHRHARDT 1983, p. 144, 440, n. 546; EHRHARDT 1989, p. 116, n. 14.

⁹ Le vers 1207 mentionne *χρησιμοὶ Ἰατροῦ Λεψίου Τερμινθέως*. Le mot *Λέψιος* est l'ethnique de l'île Lepsia située sur le territoire rural (*χώρα*) de Milet. L'épiclèse *Τερμινθεύς* désigne l'Apollon vénéré à Myous, une autre localité ionienne située près de Milet. Selon N. Ehrhardt, *Iatros*, comme équivalent d'Apollon, était une divinité du panthéon milésien, caractérisée par le poète Lycophron par les épiclèses sous lesquelles il était connu dans ses sanctuaires de Lepsia et Myus, situées dans le voisinage immédiat de Milet, voir EHRHARDT 1983, p. 117 et n. 25. Apollon *Iatros* est également mentionné par Aristophane, (Aristophanes, *Les Oiseaux*, v. 584), mais sans aucune allusion à Milet.

¹⁰ EHRHARDT 1983, p. 115-122; CHIEKOVA 2008, p. 34.

¹¹ IGDOP, p. 112.

¹² VINOGRADOV & KRYJISKI 1995, p. 109-110; voir aussi VINOGRADOV 1987, p. 24.

¹³ EHRHARDT 1983, p. 145; CHIEKOVA 2008, p. 35-36.

laurier¹⁴; le laurier, consacré à Apollon par excellence, a, entre autres, des propriétés purificatrices et apotropaïques qui font de cette plante un attribut naturel du dieu guérissant¹⁵ (Fig. 5 et 6).

Les plus anciennes attestations du culte d'Apollon *Iêtros* proviennent de l'actuelle île Berezan (*Borysthenes*), où les premiers colons milésiens s'étaient établis; le dieu avait été vénéré à Olbia également, à partir de la fondation de cette colonie. L'épiclese *Iêtros* apparaît dans un *graffiti* à caractère votif dès la première moitié du VI^e s.¹⁶. Un sanctuaire bâti dans la première moitié du VI^e s. a été consacré à Apollon *Iêtros* dans le *temenos* occidental d'Olbia¹⁷; d'ailleurs, celui-ci est nommé *Ἰητροόν* dans un *graffito* gravé sur une tuile, datant du dernier quart du VI^e s.¹⁸.

Une inscription découverte à Berezan, datant du dernier quart du VI^es., met en évidence la relation privilégiée entre Apollon *Iêtros* et la colonie de *Borysthenes*: le dieu est désigné comme « maître de l'île de *Borysthenes* »¹⁹ qui s'identifie avec sa résidence même²⁰.

Dans une autre inscription découverte à Berezan, datant du dernier quart du VI^es., Apollon *Iêtros* porte également l'épithète *τοξοφόρος*: « [...] *τοξοφόρος, φίλι(ο)ς δωρη(ι) δυνάμ(ι) ἰητη(ο)ς [...]* »²¹. Selon Dobrinka Chiekova, *τοξοφόρος* révèle les attributs d'Apollon le *Guérisseur*, à savoir l'arc et les flèches. Pour soutenir son hypothèse, Chiekova invoque les représentations d'Apollon sur les monnaies provenant des colonies pontiques milésiennes (Olbia, Istros, Apollonia Pontica et Sinope); le dieu est représenté sur ces monnaies en tenant l'arc et la flèche²² (Fig. 5).

L'épithète *τοξοφόρος* a été associée aux monnaies-flèches – datés des VI^es - V^e s. – découvertes aux alentours des cités grecques situées à l'ouest et au nord du Pont-Euxin (Apollonia Pontica, Istros, Tomis, Odessos, Tyras), ainsi qu'à Kerkitis et dans le Bosphore Cimmérien. À partir de cette association, les monnaies-flèches ont été mises en relation avec le culte d'Apollon *Iêtros*; elles représentent le *premier signe monétaire* des colonies milésiennes situées à l'ouest et au nord-ouest du Pont-Euxin; en même temps, leur fabrication et propagation étaient justifiées du point de vue idéologique par la pratique du culte commun d'Apollon *Iêtros* dans les cités pontiques d'origine milésienne. L'émission des monnaies-flèches marque la prééminence d'Apollon *Iêtros* dans sa fonction d'archer-protecteur²³ (Fig. 3).

¹⁴ CHIEKOVA 2008, p. 23-24, 27-32.

¹⁵ CHIEKOVA 2008, p. 36-37.

¹⁶ IGDOP 54, 55, 56, p. 107-109.

¹⁷ RUSJAEVA 1999, p. 76.

¹⁸ IGDOP 59, p. 110-111; voir aussi DETIENNE 2009, p. 229.

¹⁹ IGDOP 90, p. 142-143: « [Βορυσ]θένηςος [μεδέων] Ἰητροός »; cf. IGDOP 57, p. 109: « [Α]πόλλωνι Ἰητροῦ Βορυσθένηςος μεδέοντι » (Olbia, la deuxième moitié du VI^es.

²⁰ TRIPPÉ 2010, p. 27.

²¹ IGDOP 93, p. 146-147: « [...] l'archer ami, don pour le pouvoir du médecin [...] ».

²² CHIEKOVA 2008, p. 27-28.

²³ CHIEKOVA 2008, p. 28-30.

Apollon *Iêtros* occupait une place centrale dans le panthéon d'Istros. Les inscriptions istriennes mentionnent le temple d'Apollon *Iêtros*²⁴, bien qu'il ne soit pas identifié sur le terrain. Les décrets publics étaient exposés dans le sanctuaire d'Apollon *Iêtros*, ainsi que dans l'*agora* de la cité, ce qui confirme la prééminence du dieu dans la communauté civique istrienne²⁵. Une dédicace d'Olbia gravée sur le socle d'une statue datant de la première moitié du V^e s. confirme l'ancienneté du culte d'Apollon le Guérisseur à Istros; le dieu est désigné ici comme Ἴστρο μεδέων, « protecteur d'Istros », ce qui ne peut pas faire référence au fleuve Istros, mais à la cité homonyme²⁶.

À partir du III^e s., les monnaies et les inscriptions documentent le culte d'Apollon *Iêtros* à Apollonia Pontica. Toutefois, sur la base des analogies avec le contexte d'Olbia et d'Istros, où son culte est attesté dès l'époque archaïque et l'époque classique, les chercheurs admettent qu'Apollon le Guérisseur avait été vénéré également à Apollonia à partir de la fondation de la colonie²⁷. D'ailleurs, on sait qu'au V^e s. le sculpteur athénien Calamis a réalisé une statue en bronze d'Apollon pour la cité d'Apollonia que les Apolloniates avaient dédiée à Apollon Iétros et avaient déposée dans son sanctuaire, maintenant localisé dans l'île Saint Cyriaque (Sveti Kirik)²⁸; cette statue a été capturée et amenée à Rome par le général romain M. Lucullus Varron, après la conquête des cités de l'ouest du Pont par les romains, en 72/71 av. J.-C.²⁹. La statue d'Apollon a été reproduite sur le revers de quelques monnaies découvertes à Apollonia datant du III^e s. ou du II^e s. Apollon est représenté debout; le dieu appuie sa main droite sur une branche de laurier et, dans sa main gauche il tient un arc et deux flèches³⁰ (Fig. 5).

Dans les colonies pontiques milésiennes, « l'épiclèse Ἰητροός exprime le lien étroit entre Apollon et l'art de la guérison, qui représente un trait spécifique de la religion apollinique »; il est possible que les premiers colons milésiens, arrivés sur les côtes du Pont-Euxin, aient vénéré Apollon le Guérisseur en raison de leur terreur en face de certaines maladies inconnues³¹. Apollon *Iêtros* était le protecteur de la communauté civique. Il réunissait les fonctions de la divinité fondatrice et poliade, comme prouvé par sa position centrale dans les panthéons d'Olbia (jusqu'au milieu du VI^e s.), d'Istros et d'Apollonia Pontica.

²⁴ ISM I 6, l. 3; 18, l. 21.

²⁵ ISM I 34, l. 3-5: « ... καὶ ἀναθεῖ[ναι ἔνα μὲν ἐν τῷ ἱερῷ Ἀπόλλω]νος τοῦ Ἰατροῦ, [ἐν ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ παρὰ τὸν βωμόν] τοῦ Ἀπόλλωνος ἔ[να δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ]. ».

²⁶ IOSPE I², 164: « Ξάνθος Πό[σιος] / Ἀπόλλωνι Ἰητροῦ / Ἴστρο μεδέοντι / Ὀλβιοπολίτης » (« Xanthos, fils de Posis, l'Olbiopolite, en l'honneur d'Apollon *Iêtros*, le protecteur d'Istros »); voir aussi, RUSJAEVA & VINOGRADOV 2000, p. 229-234; la statue sur laquelle on avait gravé la dédicace présentée ci-dessus était destinée au sanctuaire d'Apollon *Iêtros* d'Istros, mais elle était restée à Olbia pour des raisons inconnues, IGDOP 58, p. 109-110.

²⁷ CHIEKOVA 2008, p. 22-23.

²⁸ HERMARY 2019, p. 79.

²⁹ Strab., VII, 6, 1; Plin., *Hat.Hist.*, XXXIV, 9.

³⁰ CHIEKOVA 2008, p. 23-24; voir aussi HERMARY 2019, p. 79-80, fig. 1 et cat. 70.

³¹ CHIEKOVA 2008, p. 37.

3. La célébration d'Apollon *Iêtros* dans les colonies pontiques milésiennes

L'importance du culte d'Apollon *Iêtros* dans la vie religieuse des colonies pontiques milésiennes, ressort également du fait que son prêtre exerçait la fonction d'éponyme dans ces cités. À cet égard, le document le plus édifiant est le décret honorifique istrien en l'honneur d'Aristagoras, fils d'Apatourios – daté du milieu du I^{er} s. av. J.-C. – qui nous informe que son destinataire avait occupé trois fois la fonction de prêtre-éponyme à Istros, en sa qualité de prêtre d'Apollon *Iêtros*. Aristagoras avait fait preuve de piété envers les dieux, organisant très probablement fêtes publiques et des processions en l'honneur d'Apollon *Iêtros* et des autres divinités vénérées par les Istriens: « (...) et se distinguant par la piété envers les dieux, comme il était juste, il a honoré tout d'abord les dieux ... puis, étant sollicité, il a accepté la couronne de prêtre-éponyme de la cité, celle d'Apollon, et il a honoré les dieux et la cité par des fêtes publiques et des processions dignes des choses sacrées (...)»³². Ce décret en l'honneur d'Aristagoras révèle que la prêtrise éponyme offrait sans doute du prestige à son titulaire, mais impliquait en même temps des dépenses considérables. C'est pourquoi, cette fonction n'était exercée que par des citoyens riches, comme Aristagoras, qui pouvaient financer de leur propre argent, au moins en partie, les fêtes et les rituels célébrés en l'honneur d'Apollon *Iêtros*³³. Malgré l'importance et la diffusion de son culte, les documents épigraphiques ne nous fournissent aucune information concrète et pertinente sur la célébration d'Apollon *Iêtros*.

4. Considérations sur le culte d'Apollon *Delphinios* à Milet et dans ses colonies pontiques

Apollon Δελφίνιος (« le Dauphin ») était la divinité principale de Milet et Didymes. À Milet, Apollon *Delphinios* était adoré dans son sanctuaire, *Delphinion* érigé vers le milieu du VI^e s. Dès l'époque archaïque, le culte du dieu était administré par l'association culturelle des *Molpes* milésiens dont le président – *αἰσυμνήτης* – exerçait la fonction d'éponyme de la cité³⁴. Les colonies milésiennes du Pont-Euxin (Sinope, Apollonia Pontica, Odessos, Istros, Berezan, Olbia, Nymphaïon, Pantikapaion, Kepoi, Hermonassa, Gorgippia) ont importé le culte d'Apollon *Delphinios* de leur métropole³⁵.

Ce culte est attesté du point de vue épigraphique à Berezan³⁶, Olbia³⁷, Hermonassa³⁸ et Odessos³⁹. La présence d'Apollon *Delphinios* peut être supposée à

³² ISM I 54, l. 18-24: « (...) καὶ προαγόμενος εἰς τὸ θεοσεβεῖν ὡς ἔπρεπεν αὐ/τῷ πρῶτον μὲν ἐτείμησεν τοὺς θεοὺς ... εἶτα παραγεν[ηθε]ῖς ἐπάγγελτος καὶ τὸν ἐπόνυμον τῆς πόλεως / Ἀπόλλωνος ἀναδεξάμ[ενο]ς στέφανον, πανηγύρεσι πανδήμοις καὶ πομπαί[ς] / [ἰε]ροπρεπέσιν... τοὺς θεοὺς καὶ τὴν πόλιν ἐτείμη[η]/σεν (...) ».

³³ SHERK 1993, p. 283 et n° 30; à l'époque impériale, l'éponymie se transforme en *liturgie* en raison des dépenses énormes que son titulaire était obligé de supporter de son propre argent.

³⁴ *Milet* I.3, p. 278-279, n° 133, ll. 8-13, 40-42 = LSAM, p. 130, 132, n° 50; voir aussi HERDA 2008, p. 17; EHRHARDT 1983, p. 130; GRAF 1979, p. 3, 7.

³⁵ HERDA 2008, p. 15.

³⁶ Dans une inscription découverte à Berezan, datant du troisième quart du VI^e s., Apollon est appelé *δελφίς φρόνιμος* (« le sage dauphin »), IGDOF, 93, p. 147, l. 5; voir aussi IGDOF, 60, p. 113 (Berezan, 550-525 av. J.-C.).

Istros, Apollonia Pontica et Sinope; au moins, c'est ce qui indique la représentation du dauphin – symbole du dieu – sur les monnaies découvertes dans les trois cités pontiques milésiennes⁴⁰. L'existence du culte d'Apollon *Delphinios* à Nymphaïon, Pantikapaion et Kepoi peut être déduite sur la base de l'attestation épigraphique des anthroponymes théophores dérivés du mot *molpoi*⁴¹, un nom accordé aux membres de l'association religieuse qui s'occupait du culte du dieu; de même, le nom théophore *Delphinios*, dérivé de l'épiclèse homonyme du dieu, qui apparaît dans une inscription de Gorgippia⁴², représente une autre preuve indirecte de la vénération d'Apollon *Delphinios* dans cette cité du nord du Pont.

L'épiclèse *Delphinios* – dont l'étymologie et la signification n'ont pas été déterminées – pourraient exprimer l'association d'Apollon à la sphère de la vie civique de la *polis*. Apollon *Delphinios* était considéré l'organisateur de la cité, le garant de ses lois et de ses cultes, ainsi que le protecteur des éphèbes⁴³. La liaison, à première vue, évidente, entre l'épiclèse de *Delphinios* et le dauphin, la mer et la navigation, est infirmée par les particularités du culte du dieu; il était vénéré dans les cités pontiques du Milet sous l'hypostase de dieu de la vie civique plutôt que celle de dieu de la mer⁴⁴.

5. La célébration d'Apollon *Delphinios* à Milet et à Olbia

À Milet, Apollon *Delphinios* était célébré depuis l'époque archaïque, comme l'indique un calendrier cultuel du VI^es. gravé sur le mur du *Delphinion* milésien; ce document mentionne une fête célébrée en l'honneur du dieu (ἑορτὴ Ἀπόλλωνος Δελφινίω) qui avait, très probablement, lieu le 7 *Tauréon* (avril-mai)⁴⁵ (Fig. 2). D'ailleurs, selon la tradition transmise par Hésiode, les Grecs célébraient la naissance d'Apollon le septième jour de chaque mois, qui était considéré comme un « jour sacré »⁴⁶. Un règlement de culte des *Molpes* milésiens, daté du milieu du II^e s., nous fournit des informations détaillées sur la même fête dédiée à Apollon *Delphinios*, consistant en un cycle festif de quatre jours qui se passait

³⁷ IGDOP, 61, 62, 64 (Olbia, 500 av. J-C); IGDOP, 63, 65, p. 113-116 (Olbia, VI^es.); IGDOP, 99, p. 161 (Olbia, environ 450 av. J-C).

³⁸ CIRB, 1038 (IV^es.).

³⁹ CHIEKOVA 2008, p. 38, n. 98: d'après D. Chiekova, l'inscription votive consacrée à Apollon *Delphinios* date des IV^es - III^es.

⁴⁰ CHIEKOVA 2008, p. 38-39, avec une riche bibliographie.

⁴¹ Les inscriptions attestent les noms théophores avec le thème en *Molp-*, du type *Molpothemis*, *Molpas* et *Molpagoras*, HERDA 2008, p. 36, n. 170; EHRHARDT 1983, p. 141, 438, n. 513; 439, n. 521; 464, n. 796.

⁴² CIRB, 1137, face B, col. II.1, l. 7: Δελφ[ί]νιος Στρ[ατο]ν[ίκου?] (III^es.).

⁴³ DETIENNE 2009, p. 126-127; GRAF 1979, p. 7-8; 21-22.

⁴⁴ EHRHARDT 1983, p. 143; CHIEKOVA 2008, p. 37-38.

⁴⁵ *Milet I.3.*, p. 162-163., n° 31 a (avec le commentaire d'A. Rehm) = *Milet VI.3.*, p. 160, n° 31 (avec traduction en allemand) = LSAM p. 113, n° 41, ll. 10-13: « [----]τηι ισταμένου ἑορτὴ κηρῦσεται Ἀπόλλωνος Δελφινίω »; pour l'interprétation de l'inscription, voir HERDA 2008, p. 18 et n. 32; HERDA 2006, p. 247-249; cf. EHRHARDT 1983, p. 401, n. 150.

⁴⁶ Hésiode, *Trav. et Jours*, 770-771: « Πρῶτον ἔνη τετρά τε καὶ ἑβδόμη ἱερὸν ἡμαρ· τῆ γὰρ Ἀπόλλωνα χρυσάορα γείνατο Λητώ », (« D'abord, le premier, le quatrième et le septième jour sont sacrés; le septième jour, Létô enfanta Apollon à l'épée d'or »).

dans son sanctuaire, *Delphinion*⁴⁷. Les cérémonies et les rituels dédiés au dieu avaient lieu entre le 7 et le 10 *Tauréôn*⁴⁸, ce qui révèle la place importante occupée par le mois de *Tauréôn* – le premier mois de l'année milésienne – dans le cycle festif dédié à Apollon *Delphinios*⁴⁹ (Fig. 2).

Le 7 *Tauréôn*, le premier jour du cycle festif de quatre jours, les Milésiens célébraient la fête *Ἑβδομαία* en l'honneur d'Apollon *Delphinios*⁵⁰, qui ouvrait la série des fêtes du calendrier de Milet. Par sa position dans le calendrier milésien, les *Hebdomaia* peuvent être considérées comme la fête du nouvel an. D'ailleurs, en célébrant Apollon *Delphinios* dans les premiers jours de l'année, les Milésiens respectent la tradition répandue dans les *poleis* grecques, de fêter leur divinité principale au début du nouvel an⁵¹.

Le nom de la fête *Ἑβδομαία* provient de *ἡ ἑβδόμη*, le septième jour de chaque mois, quand toute la Grèce fêtait le jour anniversaire de la naissance d'Apollon (*ἡ γενέσιος τοῦ θεοῦ ἡμέρα*)⁵². À Didymes, le jour anniversaire de la naissance du dieu, le 7 du mois, peut-être Boèdromiôn, était célébré par des distributions généreuses; l'anniversaire de la naissance d'Apollon à Didymes correspondait probablement à la fête des *Hebdomaia* en l'honneur d'Apollon *Delphinios* qui était célébrée le 7 *Tauréôn* à Milet⁵³. Apparemment, c'est toujours le 7 *Tauréôn* qu'on célébrait Apollon *Delphinios* à Olbia, comme il est suggéré par une inscription à caractère oraculaire – gravée pour le culte d'Apollon – qui mentionne le chiffre sept, considéré comme le « chiffre sacré » du dieu⁵⁴.

À Athènes et Délos, l'anniversaire de la naissance du dieu était célébré le 7 *Thargéliôn*, et à Delphes le septième jour du mois *Bysios*; mais dans ces cas, le mois au cours duquel la naissance d'Apollon était célébrée n'était pas le premier mois de l'année, comme dans le cas de Milet⁵⁵.

La fête des *Hebdomaia* célébrait l'épiphanie d'Apollon, ainsi que le retour du dieu au début du printemps des terres des Hyperboréens⁵⁶ à ses lieux de culte⁵⁷.

⁴⁷ HERDA 2006, p. 10-14 (avec traduction en allemand) = LSAM, p. 129-132, n° 50 = *Milet I.3.*, p. 277-284, n° 133.

⁴⁸ HERDA 2008, p. 18; HERDA 2006, p. 38, 247.

⁴⁹ HERDA 2011, p. 60.

⁵⁰ HERDA 2006, p. 10, l. 6, 20-22 = LSAM, p. 130, n° 50, l. 6: *Ἑβδομαίοισι* (...); p. 131, ll. 20-22: « ἡ πόλις διδοῖ (...) Ἑβδομαίοισιν δὲ δύο τέλεια καὶ χθμ τὸμ παλαιὸν ὄ[ρ-]/τῆς ἐκάστης »; voir aussi Nilsson 1906, p. 170-171; pour la fête des *Hebdomaia*, voir aussi HERDA 2006, p. 38-167, 237-249.

⁵¹ HERDA 2006, p. 39.

⁵² Hésiode, *Trav. et Jours*, 770-771; voir aussi HERDA 2006, p. 38-39.

⁵³ LAUMONIER 1958, p. 574; voir aussi NILSSON 1906, p. 170-171.

⁵⁴ IGDP, p. 147, n° 93 Face a, l. 1; 93 Face b, l. 1; selon A. Rusjaeva, cette inscription est une preuve de l'introduction du culte d'Apollon *Delphinios* à Olbia le troisième quart du VI^es. Apollon *Delphinios* s'imposera à la place d'Apollon *Ietros* qui avait été vénéré par les premiers colons milésiens installés dans la cité des rives du Boug, voir RUSJAEVA 1992, p. 33.

⁵⁵ HERDA 2006, 40 et n. 178 178 avec des références bibliographiques; KRAVARITOU 2002, p. 35-36.

⁵⁶ Selon la tradition delphique, Apollon passait les mois d'hiver dans le pays des Hyperboréens, qui était situé par des auteurs grecs quelque part dans la région nordique de la mer Noire au nord des Scythes, FERRARI 2003, p. 433 (s.u. *Hiperboreeni* / Hyperboréens). Pindare (*Pythiques*, X, 31-36) ne se prive pas d'évoquer les séjours

D'ailleurs, à Delphes, l'anniversaire d'Apollon coïncidait avec le jour où le dieu arrivait dans son sanctuaire⁵⁸. À Milet, les *Hebdomaia* étaient une fête publique qui avait lieu une fois par an; cela explique son association, dans le règlement des *Molpes*, avec les deux fêtes suivantes consacrées à Apollon: les *Thargélia* et les *Métageitnia*⁵⁹.

Le huitième et le neuvième jour du mois *Tauréôn*, les *Molpes* milésiens faisaient des sacrifices et des libations en l'honneur d'Apollon *Delphinios*, dans la cour de son sanctuaire, le *Delphinion*. À l'occasion de la fête du nouvel an, on élisait le nouveau président du collège des *Molpes* (*aisymnètes*). Le nouvel *aisymnètes* des *Molpes* et son prédécesseur inauguraient la série des sacrifices publics du nouvel an⁶⁰.

Les cérémonies consacrées à Apollon *Delphinios* prenaient fin la nuit du 10 Tauréôn, par un concours (*ἀμλλητήρια*) auquel participaient certains *Molpes* milésiens: *τῆι δεκάτηι Ἀμλλητήρια*⁶¹; il s'agit d'un concours de musique sacrée qui permettait aux participants de montrer leurs compétences dans l'interprétation des chansons rituelles. Plus précisément, on a affaire avec une compétition musicale pendant laquelle les *Molpoi* interprétaient des péans, des hymnes religieux en l'honneur du dieu Apollon; c'était ainsi qu'on célébrait le retour du dieu dans ses lieux de culte, au début du printemps⁶². En outre, il est fort probable que le concours *ἀμλλητήρια* était doublé par une partie dansante. L'interprétation des péans était accompagnée par des mouvements de danse exécutés par les *Molpoi*, qui étaient, en même temps, des « hymnodes » et des « danseurs »⁶³.

Les documents épigraphiques découverts à Berezan et à Olbia font allusion à la célébration d'Apollon *Delphinios*. Le culte du dieu est attesté à Berezan depuis le milieu du VI^es.⁶⁴; vers le troisième quart du même siècle, le culte d'Apollon *Delphinios* avait déjà été introduit dans la cité des rives du Boug. Dans le panthéon olbien, Apollon *Delphinios* s'imposera aux dépens d'Apollon *Iêtros*, devenant la principale divinité poliade d'Olbia. Le culte d'Apollon *Delphinios* avait été inclus

d'Apollon au pays des Hyperboréens et ses éclats de rire devant la violence érigée des ânes égorgés en son honneur.

⁵⁷ DETIENNE 2009, p. 85-86; NILSSON 1906, p. 103.

⁵⁸ Voir NILSSON 1906, p. 103-104, selon lequel, initialement, l'oracle d'Apollon à Delphes ne fonctionnait que le septième jour de chaque mois, à l'occasion de l'arrivée du dieu dans son sanctuaire.

⁵⁹ LSAM, p. 131, n° 50, = Herda 2006, p. 10, ll. 20-22: « ἐς μολπῶν ἢ πόλις διδοῖ Ταργηλίωσιν ἰερ(ῆ)ιον τέλειον καὶ Μεταγε[ι]τνίωσιν ἰερ(ῆ)ιον τέλειον, Ἐβδομαίοισι δὲ δύο τέλεια καὶ χὸν τὸμ παλαιὸν ὄ[ρ]/τῆς ἐκάστης ».

⁶⁰ LSAM, p. 130, n° 50 = Herda 2006, p. 10, ll. 6-13: « Ἐβδομαίοισι (...) τῆι ὀγδῶι ΑΠΟΛΕΙΚΑΙ τὰ ἱερά ἢ σπλάγχνα σπείσσοι Μολπῶγ / αἰσυμνήτης. ὁ δὲ αἰσυμνήτης καὶ ὁ προσέταιρος προσαίρεται, ὅταν οἱ κρητῆρες πάντες σπασθέωσι καὶ παιωνίωσιν (...). / ὁ δὲ ἐξιὼν αἰσυμνήτης ἀπὸ τῶν ἡμίσειων θύει Ἰστίηι (καὶ κρητῆρας σπενδέτω αὐτὸς καὶ παιωνιζέτω) »; voir aussi HERDA 2008, p. 18.

⁶¹ LSAM, p. 130, n° 50, ll. 13-14 = HERDA 2006, p. 10, l. 13-14.

⁶² GEORGOUDI 2001, p. 160.

⁶³ GEORGOUDI 2001, p. 154, 158, 159-160.

⁶⁴ IGDOP 60.

dans le panthéon olbien à l'initiative des *Molpes* de Milet⁶⁵, avec l'arrivée d'une nouvelle vague de colons milésiens à Olbia⁶⁶. La priorité de ce dieu a été marquée par l'émission de monnaies en forme de dauphin⁶⁷ (**Fig. 4**) qui ont remplacé, petit à petit, les monnaies-flèches associées au culte d'Apollon *Iêtros* (**Fig. 3**)⁶⁸. Les nouveaux colons arrivés à Olbia ont consacré à Apollon *Delphinios* un sanctuaire situé à l'est de celui d'Apollon *Iêtros*; cette nouvelle zone sacrée deviendra plus tard le *téménos* central de la cité⁶⁹. Le culte d'Apollon *Delphinios* était l'apanage de l'association des *Molpes* olbiens, qui avait été très probablement importée de la métropole Milet; les membres de cette association dédient trois inscriptions votives à Apollon *Delphinios*, dont la plus ancienne date du milieu du V^{es}.⁷⁰ Le président de l'association des *Molpes* olbiens, *l'aisymmètes*, était le prêtre d'Apollon et en même temps, le magistrat éponyme de la cité⁷¹.

Une inscription oraculaire – datant de 550-525 av. J.-C. – découverte à Berezan confirme le transfert du culte d'Apollon *Delphinios* à Olbia. La même inscription suggère la célébration d'Apollon *Delphinios* à Olbia le septième jour de chaque mois. Apparemment, c'est toujours le 7 *Tauréôn*, qu'on célébrait probablement les *Hebdomaia* en l'honneur d'Apollon *Delphinios* à Olbia, comme à Milet; du moins c'est ce qui indique le chiffre *sept* mentionné dans l'inscription à côté de divers animaux qui symbolisent les différentes hypostases et épicleses d'Apollon: « *Sept* – loup faible / soixante-dix – lion terrible / sept cents – archer ami, mais pour le pouvoir du médecin / sept mille – dauphin sage. (...) »⁷². Sept était considéré comme le chiffre sacré d'Apollon. Le dieu est né le septième jour ; il était consulté à Delphes le septième jour du mois. À la naissance d'Apollon, les cygnes ont tourné sept fois autour de Délos. Apollon lui-même avait inventé la lyre à sept cordes⁷³.

De même, sept est un chiffre important pour les institutions d'Olbia. Du moins c'est ce qui indique le collège des *Sept* (οἱ ἑπτὰ) magistrats olbiens, attesté par une série de documents épigraphiques datés entre 330 et 200 av. J.-C.⁷⁴. Le

⁶⁵ L'association des *Molpoi* jouait un rôle majeur dans la vie civique de Milet. Ils s'occupaient de la conclusion des accords avec d'autres cités et exerçaient un certain contrôle dans le domaine de la justice; en ce sens, voir DETIENNE 2009, p. 127-128; EHRHARDT 1983, p. 202; GRAF 1979, p. 7-8.

⁶⁶ RUSJAEVA 1999, p. 78-79.

⁶⁷ Le dauphin était le symbole d'Apollon *Delphinios*.

⁶⁸ IGDOP, p. 8, 112, 151; TRIPPÉ 2010, p. 34-35; RUSJAEVA 1999, p. 79.

⁶⁹ IGDOP, p. 112; RUSJAEVA 1999, p. 79.

⁷⁰ IGDOP, p. 6-7, n° 2 = IOIb 58 (450 av. J.-C.); IOIb 55, 56 (1^{er} V^{es}.); GRAF 1974, p. 212-213; voir aussi EHRHARDT 1983, 139, 200-203.

⁷¹ IGDOP, p. 6, n° 2: [Μο]λ[ποί] με ἀνέθεσαν {E} / Ἀπόλλωνι Δ[ε]λφινίωι / ἐπὶ Διονυσ[ο]δωρῷ τῷ Λη-/ναῖο Μολπ[α]γόρευ ἄρχων[-]τος στεφ[α]νηφόρο? .. 5 ..] / Ἐκατ[α]ῖο ..?.....]; voir aussi VINOGRADOV & KRYJISKI, 1995, p. 111.

⁷² IGDOP, p. 146-147, n° 93 Face a: « Ἐπτά· λυκος ἀσθενής· ἐβδο/μήκοντα· λέων δεινός· ἐπτ<α>/κόσιοι· τοξοφόρος φίλι<ο>ς δωρε/ή δυνάμῃ <i>η</i>τῆ<ρ>ος· ἐπτακι<σ>χί/λι<οι>· δελφίς φρόνιμος (...)»; voir aussi IGDOP, p. 147, 93 Face a: « Ἐπτά· / Ἀπόλλωνι / Διδυμ(εῖ) / Μιλησίωι, / Μητρο<ς> ὀλβοφόρος. / Νικηφόρος Βορέω »; CHIEKOVA 2008, p. 26-27 et n. 46.

⁷³ IGDOP, p. 149.

⁷⁴ En ce sens, voir, IOSPE I² 31+25 (=SEG 32, 794), IOSPE I² 26 (fin du IV^{es}.), IOSPE I² 32 (ca. 200 av. J.-C.); SEG 34, 758, l. 3 et 47 (250-225 av. J.-C.); IGDOP, 88, avec le

collège des *Sept* se réunissait dans le *ἑπταδεῖον*⁷⁵; l'activité même du collège est exprimée par le verbe *ἑπταδεύω*⁷⁶. L'origine et la signification du nombre des membres de ce collège, *sept*, doivent être recherchées dans la mystique apollinienne des chiffres qui est si clairement exprimée dans l'inscription archaïque de Berezan analysée ci-dessus. Par la suite, il n'est pas exclu que les attributions du collège des *Sept* comprennent l'administration du temple d'Apollon et l'organisation des festivités à l'occasion de la célébration du jour anniversaire de la naissance du dieu⁷⁷.

6. La fête de la *Néoménie*

Dans le calendrier grec, le premier jour de chaque mois était connu sous le nom de *νεομηνία* (« nouvelle lune »)⁷⁸. Autrement dit, la *néoménie* marquait le début de chaque mois; elle est considérée comme *sacrée*⁷⁹, étant le premier jour de fête dans le monde grec entier⁸⁰.

Le terme *νεομηνία* désignait également la fête homonyme consacrée à Apollon *Νεομήνιος* (« du premier jour du mois »). Entre Apollon et la nouvelle lune, les relations sont anciennes et bien attestées. L'épiclese *Νεομένιος* figure dans une scholie à l'*Odyssée* (20. 156), qui se réfère à la fête d'Apollon d'Ithaque⁸¹; la même épiclese est gravée sur un moule à gâteau en argile découvert dans le quartier le Céramique d'Athènes⁸². Le nom *Νεομήνιος* donné aux enfants nés le premier jour d'un mois quelconque est fréquemment rencontré dans l'onomastique grecque⁸³; il fait référence au premier jour du mois dédié à Apollon *Νεομένιος*.

commentaire à la p. 139-140; entre 230 et 225 av. J.-C., des monnaies de bronze d'Olbia ont pour légende *ΟΙ ΕΠΤΑ*, voir L. Dubois in IGDOP, p. 139.

⁷⁵ SEG 34, 758, l. 52.

⁷⁶ IGDOP, 88 = LSCG, 88 = IOSPE I², 76, l. 1.

⁷⁷ Une association d'adorateurs d'Apollon Pythien – appelés *Hebdomaistai* – consacre une dédicace au dieu. Sans doute, cette association célébrait Apollon le septième jour de chaque mois, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du dieu; voir VOUTIRAS 1982, p. 231-232.

⁷⁸ Dans la littérature culte et dans les inscriptions, le mot *νεομηνία* apparaît sous des variantes différentes: *νεομηνίη*, *νομηνία*, *νευμηνία* et *νουμηνία*; voir Aristophane, *Les Acharniens*, 999; cf. Pindare, *Néméennes*, IV, 35; Hérodote VI, 57. Les inscriptions attestent le *νεομηνία* – le premier jour du mois – parfois accompagné par l'indication du mois correspondant: *Ἀλσειῶν νευμηνίαι*, à Kos (SEG XXVII, 513, III^{es.}); *μηνὶ Γορπιαίου νομηνία*, en Macédoine (SEG XXX, 597, II^{es.}).

⁷⁹ Plutarque, *Moralia*, 828 A: *ἱερωτάτη ἡμερῶν*; voir aussi Hésiode., *Trav. et Jours*, 770-771: « Πρῶτον ἐν τετρατά τε καὶ ἐβδόμη ἱερὸν ἦμαρ· τῇ γὰρ Ἀπόλλωνα χρυσάορα γείνατο Λητώ », (« D'abord, le premier, le quatrième et le septième jour sont sacrés; le septième jour, Létô enfanta Apollon à l'épée d'or »).

⁸⁰ En ce sens, voir MIKALSON 1972, p. 291-297.

⁸¹ DETIENNE 2009, p. 56-57; IGDOP, p. 157 et n. 137.

⁸² La tête d'Apollon figure sur la pièce en argile accompagnée par la légende *Νουμηνίου*, (SEG XXXII, 37, III^{es.}). Sur la base d'une inscription de Délos, on a supposé l'existence de la déesse Artémis *Νουμηνία*, voir MASSON 1994, p. 168.

⁸³ *Νεομένιος* fait partie de la catégorie des « noms de circonstance », rattachés à une certaine date du calendrier, MASSON 1994, p. 167, 169-172.

La fête de la *Néoménie* est attestée à Athènes, Sparte, Samos, Délos, Priène et Érythrée. Le poète Lysias évoque l'association des *Neomeniastai* athéniens (*νουμηνιασται*), qui célébraient Apollon *Néoménius*⁸⁴. À Sparte, les rois apportent des sacrifices à Apollon tous les jours de « nouvelle lune » (*neomenia*), ainsi que le septième jour de chaque mois, pour l'anniversaire du dieu⁸⁵. De même à Délos, sur l'île qui a reçu Létô et ses enfants, chaque année, au mois de Lénaion, Apollon reçoit avec Artémis et Létô un sacrifice, le premier jour qui est aussi celui de l'an neuf dans le calendrier délien⁸⁶.

Comme partout dans le monde grec, Apollon était célébré à Milet et dans ses colonies le premier jour (*νουμηνία*) de chaque mois, qui était considéré comme de « jour sacré » du dieu⁸⁷. La célébration d'Apollon *Nouménios* à Milet, le premier jour du mois, peut être déduite indirectement d'un règlement sur le culte du Peuple romain et de la déesse Rome datant de 130 av. J.-C.; ce règlement de culte stipule que le prêtre fasse un sacrifice en l'honneur de Rome et du peuple romain le premier jour de chaque mois⁸⁸, qui coïncide avec la date de la célébration d'Apollon *Nouménios*; d'ailleurs, il semble que dans ce cas la célébration du Peuple romain et de Rome se soit intentionnellement superposée à la fête mensuelle de la *Néoménie* dédiée à Apollon *Nouménios*⁸⁹.

À Olbia, Apollon *Nouménios* était très probablement honoré le premier jour de chaque mois (*noumenia*) par l'association des *Neomeniastai*, dont le nom dérive de l'épiclèse du dieu⁹⁰. D'ailleurs, l'attestation de l'épiclèse *Nouménios* à Olbia nous permet de supposer qu'Apollon était adoré sous la même épiclèse à Milet. De même, dans la cité des rives du Boug, la *noumenia* est attesté par un graffiti gravé au fond d'un vase consacré en offrande à Apollon⁹¹.

À l'exception de la célébration d'Apollon *Nouménios*, durant le premier jour de chaque mois (*Néoménie*), avaient lieu des festivités au cours desquelles on faisait des prières et des sacrifices propitiatoires en l'honneur des dieux; à la « nouménie », l'on offre aux dieux les prémices (*aparkhai*) des récoltes et des nourritures. À Athènes, les

⁸⁴ Lysias fl. 53, *apud* IGDOP, p. 157; voir aussi MASSON 1994, p. 168.

⁸⁵ Hérodote. VI, 57; sept était considéré comme le chiffre sacré d'Apollon, et le jour de naissance du dieu était célébré le septième jour de chaque mois.

⁸⁶ NILSSON 1962, p. 31, 38, 40; voir aussi DETIENNE 2009, p. 57.

⁸⁷ Hésiode, *Trav. et Jours*, 770-771: « Πρώτον ἔνη τετρά τε καὶ ἑβδόμη ἱερὸν ἡμᾶρ· τῆ γὰρ Απόλλωνα χρυσάορα γείνατο Δητῶ », (« D'abord, le premier, le quatrième et le septième sont des jours sacrés; le septième, Létô enfanta Apollon à l'épée d'or »).

⁸⁸ LSAM, n° 49, ll. 22-25 B: « θυέτω δὲ καὶ ὁ ἰέ-/ρεως ἐκάστου μηνὸς τῆ νουμηνία τῷ Δῆ-/μῳ τῷ Ῥωμαίων καὶ τῆ Ῥώμῃ ἱερῆον τέ-/λειον » (« Le prêtre sacrifiera le premier jour de chaque mois en l'honneur du peuple romain et de Rome un sacrifice choisi »).

⁸⁹ HERDA 2006, p. 224 et n. 1580; voir aussi, GRAF 1985, p. 183-184; NILSSON 1962, p. 38.

⁹⁰ IGDOP, p. 157, n° 96: le génitif *Νεομηνιαστῶν* est gravé sur des fragments de corolles de coupes à vernis noir; le nominatif *Νεομηνιασται* est attesté sur un autre fragment de coupe, trouvé en 1955. Il doit s'agir de graffites incisés sur des coupes appartenant à l'association des *Neomeniastai* olbiens; voir aussi VINOGRADOV & KRYJISKI 1995, p. 111.

⁹¹ IGDOP, p. 161-163, n° 99a) (= SEG XXX, 977a); les lettres A Z M Θ – gravées sur un vase consacré en offrande à Apollon – constituent l'abréviation de la formule (ἐν τῇ) α (καὶ) ζ μ(ηνὸς) Θ(αργηλιῶνος), (« le premier et le septième jour du mois de *Thargélion* »); voir aussi HERDA 2006, p. 224 et n. 1580.

citoyens montaient sur l'Acropole, où ils rendaient hommage aux dieux pour leur santé et le bien-être de la cité. À Priène, le stéphanéphore faisait des sacrifices en l'honneur des dieux. En même temps, les cérémonies qui se déroulaient ce jour-là avaient un caractère privé; à cette occasion, des familles et les différentes associations honoraient leurs ancêtres et réalisaient des sacrifices en l'honneur des dieux et des héros⁹².

Par exemple, à Dionysopolis, les membres d'une association d'adorateurs du nouvel mois, qui s'occupent du culte de Cybèle (*νεομηνιασταὶ Μητρὸς θεῶν Πον[τία]ς*), célèbrent le premier jour du mois et, à cette occasion ils organisent des banquets sacrés (*θοῖναι*)⁹³. Enfin, le décret honorifique en l'honneur d'Aba, la fille d'Hekataios, la prêtresse de Cybèle à Istros, nous informe que cette dernière participe aux cérémonies organisées dans la cité, le premier jour de chaque mois; le décret précise que, parmi les autres, Aba a supporté toutes les dépenses pour l'organisation des cérémonies et des rituels occasionnés par la célébration de la *néoménie*: « (...) et à part cela, le premier jour de chaque mois et pour tous les sacrifices, toutes les fêtes et les prières traditionnelles de chaque mois [de l'an], [Aba] a pris en charge, avec libéralité et piété, toutes les dépenses »⁹⁴.

7. La fête des *Thargélies*

Au mois de *Thargéliôn* (qui correspondrait aux mois de mai-juin) (**Fig. 2**), à Milet et dans ses colonies, on célébrait les *Θαργήλια* consacrées à Apollon *Θαργηλίος*. Celle-ci était une fête typiquement ionienne célébrée à Athènes, ainsi que dans plusieurs cités de l'Ionie. L'épiclèse *Θαργηλίος* – formée du nom de la fête homonyme (*Θαργήλια*) – désigne le dieu honoré à l'occasion des *Thargélies*⁹⁵.

Les inscriptions découvertes dans les colonies pontiques milésiennes nous fournissent quelques renseignements sur la fête des *Thargelia*. Quant à Istros, le document de référence pour la fête des *Thargélies*, datant du III^e s., a une probable origine istrienne, mais encore incertaine. Il s'agit d'un décret honorifique pour un architecte de Byzance, honoré d'une couronne d'or dans le théâtre d'Istros pendant la célébration des *Thargélies*: « στεφ[α]νῶσαι αὐτὸν χρυσῶι στεφάνωι το[ῖς] Θαργηλίους ἐν τῶι θεάτρῳι »⁹⁶. On apprend également que le bénéficiaire du décret était invité à participer au rituel des *ξένια* qui s'accomplissait dans le temple d'Apollon pour les étrangers honorés par la cité⁹⁷. Dans une autre inscription, le nom de la fête n'est que le résultat d'une conjecture⁹⁸. Donc, dans la

⁹² NILSSON 1962, p. 40-41; POPESCU 1960, p. 292-293.

⁹³ SHARANKOV 2013, p. 55.

⁹⁴ ISM I 57, l. 34: « μετὰ [δὲ τοῦ]το πάση νεομηνια καὶ πά/σαις τα[ῖς ἐ]ν ἐκάσ[τῳ] μην[ί] θυσίαις καὶ ἑορταῖς καὶ πατριόις εὐχαῖς δ[αψιλέστ]ατα καὶ ἱεροπρεπέστατα / ἔξυπηρέ[τησεν] »; TRÜMPY 1998, p. 109.

⁹⁵ CASEVITZ 1991, p. 111-112. Sur la provenance de l'inscription voir AURAN 2007, p. 93, cat. 65 et COJOCARU 2010, p. 323-345.

⁹⁶ ISM I 65, ll. 28-30.

⁹⁷ ISM I 65, ll. 42-43: « καλέσαι δὲ αὐτὸν καὶ ἐπὶ ξέν[ια] / [εἰς] τὸ ἱερόν τοῦ Ἀπόλλωνος »; CHIEKOVA 2008, p. 44-45.

⁹⁸ ISM I 25, ll. 2-5: « [---- ἐπαινέσαι] αὐτὸ[ν] / [ἐπὶ τούτοις καὶ στεφανῶσ]αι χρυσῶ[ι] / [στεφάνωι τοῖς Θαργηλίους (?) ἐ]ν τῶι θε/[άτρῳι-----] »; cette inscription a été restituée d'après ISM I 65, ll. 29-30.

citée située au bord de la lagune Sinoe, la célébration des *Thargélies* était une bonne occasion pour proclamer les décrets honorifiques dédiés aux bienfaiteurs de la cité.

L'épiclese *Θαργηλιος* apparaît sur un vase attique découvert à Olbia; elle est associée au nom d'Apollon, le dieu honoré à l'occasion des *Thargélies*⁹⁹. On peut supposer également la célébration des *Thargélies* à Olbia en se fondant sur l'attestation épigraphique du mois *Thargéliôn* dans la liste des mois du calendrier olbien¹⁰⁰.

On peut supposer que la fête des *Thargélies* était célébrée également à Nymphaïon et Hermonassa, vu les attestations du mois *Thargéliôn* dans les calendriers des deux colonies milésiennes du nord du Pont¹⁰¹.

Le nom de la fête dérive de la dénomination du rituel *θάργηλος* pratiqué le septième jour du mois *Thargéliôn* et consacré à Apollon. Le mot *thargélos* désigne un pot rempli de fruits ou de céréales, un symbole de la fertilité, offert en offrande à Apollon¹⁰². Les *Thargélies* avaient un caractère purificateur et de célébration des premières récoltes dont les prémices étaient offertes à Apollon, la divinité centrale de la fête. D'ailleurs, Apollon *Θαργηλιος* était vénéré dans les cités pontiques milésiennes en tant que *dieu purificateur* de la cité et *protecteur des récoltes* également. Concernant la graphie du nom de cette fête, on constate qu'à la différence de Milet, où on retrouve la forme ionienne *Ταργηλία* (écrite avec consonne dentale sourde), à Olbia et à Istros c'est la forme attique *Θαργηλία* (écrite avec consonne dentale aspirée) qui est attestée¹⁰³; l'attestation de la graphie attique *Θαργηλία* dans les colonies pontiques milésiennes, au lieu de la graphie ionienne anticipée (*Ταργηλία*), indique, très probablement, l'extension de l'influence athénienne sur les cités pontiques, surtout après l'expédition militaire de Périclès au Pont-Euxin (436 av. J.-C.)¹⁰⁴.

La fête des *Thargélies* est attestée dans le règlement de culte des *Molpoi* de Milet datant du milieu du II^e s. Toutefois, il faut chercher l'origine de la fête à l'époque tardive du Bronze (vers la fin du XII^es.), plus précisément, avant le début de la migration ionienne vers les côtes de l'Asie Mineure¹⁰⁵. Les *Thargélies* milésiennes ne sont mentionnées qu'une fois dans les sources littéraires. Parthénios de Nicée, auteur du I^{ers.}, relate que les soldats milésiens ont célébré les *Thargélies* lors d'un moment de paix; ils ont participé à un festin organisé à cette occasion. L'épisode raconté par Parthénios se serait passé en 499 av. J.-C., lors du siège de Naxos par les troupes milésiennes menées par le tyran Aristagoras: « Trois jours après, la fête des Targélies commençait chez les Milésiens pour

⁹⁹ IGDOP, p. 161, n° 99: « Ἀπόλλ(ωνι) Δηλφινί(ωι), (sic) Ἰατρῶι Θαργηλί(ωι) Λυκεί(ωι) Ἀνδοκίδος (sic) ».

¹⁰⁰ IGDOP, p. 160-161, n° 99; EHRHARDT 1983, p. 118, 413, n. 147; SEG XXX, 977 c).

¹⁰¹ SEG XXXIV, 756: 2. Ἡνοίξαμεν Θαργηλιῶνος εἰκάδι (Nymphaion, 275-250 av. J.-C.); SEG XLIV 659 (Hermonassa, V^{ème} siècle av. J.-C.).

¹⁰² CHANTRAINE II (1970), p. 423, (s.u. Θαργηλία); HERDA 2006, p. 221, 222-225; JOST, 1992, p. 165; DEUBNER 1966, p. 189.

¹⁰³ HERDA 2006, p. 221; CHIEKOVA 2008, p. 45.

¹⁰⁴ Voir AVRAM 2001, p. 592-593.

¹⁰⁵ HERDA 2006, p. 221.

laquelle ils apportaient beaucoup du vin pur et de la nourriture »¹⁰⁶. À l'occasion des *Thargélies*, les Milésiens sacrifiaient un animal adulte: « ἐς Μολπὸν ἢ πόλις διδοῖ Ταργηλίοισιν ἱερόν τέλειον »¹⁰⁷.

Les sources littéraires et les documents épigraphiques nous fournissent des informations certaines sur la date à laquelle les *Thargélies* avaient lieu. À Athènes et à Délos, les *Thargélies* avaient lieu en 7 Thargelion, le jour sacré d'Apollon¹⁰⁸. À Milet, la date de célébration des *Thargélies* peut être déduite indirectement d'une loi sur le culte en l'honneur de Rome et du peuple romain, datant de 130 av. J.-C.; celle-ci prévoyait l'offrande de l'aisymnète le septième jour du mois *Thargéliôn*: « τοῦ δὲ Θαργηλιῶνος μηνὸς τῆ ἐβδόμη θυ/έτω ὁ αἰσυμνήτης τῶι Δήμῳ τῶι Ῥωμαίῳν καὶ τῆ Ῥώμῃ ἱερεῖον τέλειον βουικόν»¹⁰⁹. La célébration de Rome et du peuple romain a été délibérément superposée sur la fête principale d'Apollon *Thargélios*.

La date à laquelle les *Thargélies* étaient célébrées à Olbia est le résultat de suppositions. Selon les premiers éditeurs de l'inscription, les lettres A Z M Θ – gravées sur un vase consacré en offrande à Apollon – représentent l'abréviation de la formule (ἐν τῆ) α (καὶ) ζ (μηνὸς) Θ(αργηλιῶνος), (« le premier et le septième jour du mois de *Thargéliôn* »)¹¹⁰; celles-ci auraient été les dates auxquelles les *Thargélies* se déroulaient à Olbia, et, c'est à cette occasion que le vase a été donné en offrande à Apollon¹¹¹. Par la suite, la date de célébration de la fête des *Thargélies* – le 7 *Thargéliôn* – coïncide à Milet et dans sa colonie, Olbia.

Il semble que le 6 *Thargéliôn* qui était dédié à Artémis ne faisait pas partie de la fête proprement-dite des *Thargélies*; le 6 de *Thargéliôn* on célébrait l'anniversaire de la déesse. Le même jour, selon Hipponax du Colophon¹¹², à Ephèse et probablement à Athènes, on pratiquait le rituel cathartique *φαρμακός* qui était le prélude à la fête des *Thargélies*¹¹³.

¹⁰⁶ Parthénios 9, 5: « καὶ ἐν τούτῳ δὴ τοῖς Μιλησίοις ἑορτὴ μετὰ <τὴν> τρίτην ἡμέραν Θαργήλια ἐπέει, ἐν ἣ πολὺν τε ἄκρατον εἰσφοροῦνται καὶ τὰ πλείστου ἄξια καταναλισκουσι », *apud* HERDA 2006, p. 223, n. 1567.

¹⁰⁷ HERDA 2006, p. 10, l. 20 = *Milet* VI.1, p. 168, n° 133, = LSAM, p. 131, n° 50, l. 20 = *Milet* I.3, 133, l. 20.

¹⁰⁸ HERDA 2006, p. 224. Dans le monde grec, le sixième jour de chaque mois était consacré à Artémis, tandis que, habituellement, le septième jour était consacré à Apollon, TRÜMPY 1998, p. 109, 112; DEUBNER 1966, p. 179. Hérodote (VI, 57) affirme qu'à Sparte, le premier et le septième jour de chaque mois avaient été dédiés à Apollon.

¹⁰⁹ LSAM, p. 127, n° 49, ll. 26-29.

¹¹⁰ Voir plus haut, n. 91.

¹¹¹ C'est à l'appui de cette interprétation qu'on évoque deux abréviations provenant, toutefois, d'époques plus tardives; ainsi, sur un bol mégarien découvert à Milet et datant de l'époque hellénistique tardive figurent les lettres MHΘΑ qui abrégeraient la formule μη(νός) Θ(αργηλιῶνος); c'est toujours à Milet, à l'époque des Flaviens, qu'on rencontre la formule: μη(νός) Τι(βερίου) λ', voir, EHRHARDT 1983, p. 399, n. 142; 418, n. 309; cf. Laurent Dubois (IGDOP, p. 163) qui rejette l'interprétation de N. Ehrhardt: « ces abréviations de date sont pourtant trop tardives pour être alléguées comme explications pour les quatre lettres A Z M Θ de la vieille dédicace d'Olbia ».

¹¹² Hipponax, f. 6-11, 40 (éd. Diehl)

¹¹³ HERDA 2006, p. 224-225; JOST 1992, p. 164; DEUBNER 1966, p. 181-183.

Le 6 Thargéliôn, qui était le prélude des Thargélies, était dédié à la purification de la cité par le rituel cathartique dit des « remèdes » (*φάρμακοί*). À cette occasion, à Athènes et à Éphèse, deux personnes – représentant les hommes et les femmes de la cité – l’une portant un collier de figues noires, l’autre un collier de figues blanches, étaient chassées de la cité après avoir été poussées, bousculées et fouettées par des plantes sacrées (des branches de figuier et des tresses d’oignon) pendant une procession rituelle qui se déroulait autour de la ville¹¹⁴. Dans ce cas, les deux personnes jouaient le rôle de *pharmakoi*, étant censées prendre sur elles toutes les souillures et les iniquités de la cité à mesure qu’elles la traversaient; ensuite, on les bannissait de la cité pour éloigner, à jamais, les impuretés qu’ils avaient prises sur eux, devenant des *boucs émissaires*. D’habitude, les *pharmakoi* choisis étaient deux personnes méprisées, le plus souvent laids et pauvres ou qui avaient commis des crimes, car ces difformités ou erreurs rendaient le rituel encore plus efficace¹¹⁵. Le rituel des *pharmakoi*, ce *bouc émissaire* qui assumait toutes les impuretés et les coupes de la société, occupait une place centrale parmi les rituels célébrés le premier jour des Thargélies. Ce rituel avait un double objectif: d’un côté, éloigner la contamination et les différents dangers qui auraient pu menacer la cité et les champs; de l’autre, il se constituait comme une véritable offrande, symboliquement nécessaire pour attirer la grâce divine afin d’obtenir de riches moissons¹¹⁶.

Le 7 Thargelion, le jour de la célébration des Thargélies proprement-dites, on célébrait le rituel *thargelos* dédié à Apollon, c’est-à-dire les prémices, les premiers fruits de la terre donnés en offrande à Apollon pour assurer une bonne récolte et la protection du dieu pour la maturation des céréales cultivées¹¹⁷. Les cérémonies du 7 Thargéliôn comportaient une procession religieuse et un *agôn* organisés à Athènes par le premier archonte; ce jour-là, on organisait des concours à caractère musical auxquels participaient des chœurs d’hommes et d’enfants, aux frais des chorèges¹¹⁸.

Les Thargélies marquent, donc, la fin du printemps et le début de l’été. Elles comprenaient des rituels de purification collective et d’offrande des prémices de la terre dédiées à Apollon pour assurer la protection du dieu pour faire mûrir les céréales cultivées et, implicitement, une riche récolte. Tandis que les Anthestéries, qui marquent le début du printemps, symbolisent la saleté et l’impureté qui

¹¹⁴ Chez les Grecs, le figuier représentait l’arbre sacré d’Hermès et surtout de Dionysos, auquel on attribuait le mérite de l’avoir offert aux gens. Cet arbre était le symbole de la fertilité. En même temps, il avait un caractère purificateur. D’habitude, les cités atteintes par des épidémies apportaient des figues en offrande pour obtenir la guérison. De la même façon, l’oignon favorisait la fertilité, FERRARI 2003, p. 185, (s.u. oignon); 776 (s.u. figuier).

¹¹⁵ CAMPS-GASET 1994, p. 54-55, 60-61, 95; JOST 1992, p. 164-165; DEUBNER 1966, p. 179-180. Les sources littéraires attestent le rituel du *pharmakos* seulement dans la colonie ionienne de Massalia (Marseille, au sud de la France), voir SALVIAT 1992b, p. 145; NILSSON 1906, p. 109, n. 1 et 2.

¹¹⁶ CAMPS-GASET 1994, p. 55-56.

¹¹⁷ CAMPS-GASET 1994, p. 60-61; JOST 1992, p. 165; FERRARI 2003, p. 800 (s.u. Targelia).

¹¹⁸ JOST 1992, p. 164-165; FERRARI 2003, p. 801.

s'étendent dans la cité, les Thargélies signifient la pureté collective. Après avoir été purifiée, la cité est préparée pour recevoir les récoltes¹¹⁹.

8. La fête des *Métageitnia*

Au mois *Métageitniôn* (août-septembre) (Fig. 2), à Milet et dans ses colonies pontiques, on célébrait la fête des *Μεταγείτνια* consacrée à Apollon *Μεταγείτνιος* (« le protecteur de l'alliance et de l'union entre les voisins »)¹²⁰. Au cours du même mois, cette fête était célébrée à Athènes également. C'est à cette occasion que les Athéniens faisaient un sacrifice en l'honneur d'Apollon¹²¹.

L'existence des *Métageitnia* à Olbia est suggérée par celle du mois de *Métageitniôn*, attesté directement dans le calendrier olbien¹²². De plus, on peut postuler la présence de cette fête à Olbia, en se fondant sur son attestation dans sa cité-mère, Milet. Les *Métageitnia* sont mentionnées dans le règlement de culte des *molpoi* milésiens: « ἐς Μολπὸν ἢ πόλις διδοῖ Ταργηλίοισιν ἱερὸν τέλειον καὶ Μεταγεῖτνίοισιν ἱερὸν τέλειον »¹²³. La célébration des *Métageitnia* à Tomis peut être déduite sur la base de l'attestation directe du mois *Métageitniôn* dans le calendrier tomitain¹²⁴.

La fête *Μεταγείτνια* a été introduite dans le calendrier religieux traditionnel des Ioniens à l'époque post-mycénienne – plus exactement avant la migration ionienne vers l'Asie Mineure, en même temps que le culte d'Apollon¹²⁵. L'origine et la signification des *Métageitnia* sont très obscures. En tout cas, la fête n'a pas une origine purement athénienne et il semble bien qu'il faille plutôt la rattacher d'une façon générale, à Athènes comme ailleurs, au culte d'Apollon colonisateur et conducteur de peuples. À Athènes, le but de cette fête était de commémorer l'établissement des tribus ioniennes dans les différentes régions de l'Attique¹²⁶.

On ne connaît absolument rien sur la date exacte des *Métageitnia* et des rites qui l'accompagnaient¹²⁷. La date à laquelle on célébrait les *Métageitnia* milésiennes peut être déduite indirectement du règlement relatif au culte du peuple romain et de la déesse Rome, datant de 130 av. J.-C.; ce règlement prévoit l'offrande de l'aisymnète le douzième jour du mois *Métageitniôn*: « θυέτω δὲ καὶ τοῦ Μεταγείτνιῶνος / τῆ δωδεκάτῃ κατὰ ταῦτὰ καὶ τὰ γέρον διδότηι »¹²⁸. Dans ce cas également, la célébration de Rome et du peuple romain a été délibérément superposée à la fête principale d'Apollon *Métageitnios*.

¹¹⁹ CAMPS-GASET 1994, p. 101-102.

¹²⁰ HERDA 2006, p. 226.

¹²¹ Plutarque, *De Exilio*, 601 b: « μῆνα Μεταγείτνιῶνα καὶ θυσίαν ... ἄγουσι ... τὰ Μεταγείτνια »; Lysimachides ap. Harpokration (Suidas): « Μεταγείτνιῶν ... ἐν δὲ τούτῳ Απόλλωνι Μεταγείτνιῳ θυσοῖσιν », *apud*, DEUBNER 1966, 202, n. 1.

¹²² IOSPE I² 35, l. 2 (l'époque de Mithridate Eupator); IGDOP, p. 160-161, n° 99.

¹²³ HERDA 2006, p. 10, l. 20-21 = *Milet* VI.1, 133, p. 168, = LSAM, p. 131, n° 50, l. 20-21.

¹²⁴ AVRAM 2014, p. 169.

¹²⁵ TRÜMPY 1997, p. 31-32; HERDA 2006, p. 225.

¹²⁶ FERRARI 2003, p. 548 (*s.u.* Metagitnia).

¹²⁷ FERRARI, 2003, p. 548; GASPAR 1904, p. 1840.

¹²⁸ LSAM, p. 127, n° 49 B, l. 31-33.

9. La fête des *Boédromia*

Le mois de *Boédromion* (septembre-octobre) (Fig. 2), attesté directement à Olbia et à Odessos, peut être mis en relation avec la traditionnelle fête ionienne des Boédromies (*Βοηδρομία*), célébrée tant en Attique que dans le monde ionien¹²⁹. À Athènes, les *Boédromia* étaient célébrées le 6 *Boédromion* en l'honneur d'Apollon *Βοηδρομιος* (« Qui vient au secours ») et de sa sœur Artémis¹³⁰.

Comme on le sait déjà, Apollon était vénéré en l'hypostase de dieu protecteur qui vient au secours et éloigne le mal. Apollon *Boédromios*, célébré à l'occasion de la fête des *Boédromia*, est le dieu qui vient au secours pendant les combats¹³¹. Plus précisément, l'épiclese *Boédromios*, par laquelle Apollon a été invoqué à l'occasion des Boédromies, indique la vocation militaire du dieu. Le côté guerrier d'Apollon est bien décrit dans les poèmes homériques où le dieu est nommé « l'archer qui tire de loin » (*ἐκάεργος*)¹³².

À l'origine, les *Boédromies* athéniennes étaient célébrées en souvenir de la victoire de Thésée sur les Amazones¹³³. À partir de 490 av. J.-C., la fête des *Boédromia* commémora la victoire des Grecs sur les Perses à Marathon. En signe de gratitude pour la victoire, les Athéniens sacrifiaient en l'honneur du dieu cinq cents chèvres¹³⁴.

Les *Boédromies* sont les fêtes de la solidarité en armes et de l'aide militaire. « Elles exaltent les engagements de groupe à groupe, les alliances propres à assurer la *βοήθεια* réciproque ». Les Boédromies célèbrent la solidarité et la fraternité des Ioniens à l'époque de leur installation en Asie Mineure¹³⁵. Probablement, cette fête a été introduite dans le calendrier religieux traditionnel des Ioniens à l'époque post-mycénienne, plus exactement avant la migration ionienne vers l'Asie Mineure¹³⁶.

¹²⁹ L'existence de la fête des *Boédromia* à Athènes, Paros, Thasos et dans les cités ioniennes de l'Asie Mineure (Milet, Priène, Chios, Lampsakos, Phocée) est assurée par l'attestation du mois *Boédromion*. La fête des *Boédromia* est mentionnée dans une inscription découverte à Thasos, comme suggéré par G. Daux, voir SALVIAT 1958, p. 195; la lecture [B]αδρο[μί]ο[ις] proposée par G. Daux a été indirectement confirmée par l'attestation du mois *Boédromion* dans le calendrier de Paros et de sa cité-mère, Thasos, voir SALVIAT 1992a, p. 261-262, 265.

¹³⁰ SALVIAT 1992a, p. 266; DEUBNER 1966, p. 202.

¹³¹ *Etymologicum Magnum* 202, 49: « Βοηδρομιών· μήν παρὰ Ἀθηναίους εἴρηται ὅτι ἐν αὐτῷ ἐτιμᾶτο Βοηδρομιος Ἀπόλλων ... ἀπὸ οὖν τῆς τοῦ στρατεύματος βοῆς ... ὁ τε Ἀπόλλων Βοηδρομιος ἐκλήθη καὶ ἡ θυσία καὶ ὁ μήν· καὶ τὰ Βοηδρομία ἐπετελεῖτο ἑορτή »; voir aussi Callimaques, *Hymnes* 2, 69: « Ὀπόλλων, πολλοί σε βοηδρομιον καλέουσι ». L'épithète *Boédromios* d'Apollon et le nom de la fête des Boédromies ont été créés d'après le modèle de *βοηθός* (« qui vient au secours de »), et de *βοηθέω* (« courir au secours »), CHANTRAINE I 1968, p. 183, (s.u. βοή).

¹³² Homère, *Iliade*, V, 439; voir aussi SALVIAT 1992a, p. 266.

¹³³ Plutarque, *Thésée* 27, 3: « Ἡ μὲν οὖν μάχη Βοηδρομιώνος ἐγένετο μηνὸς ἐφ' ἧ τὰ Βοηδρομία μέχρι νῦν Ἀθηναῖοι θύουσιν ».

¹³⁴ Xénophon., *Anabasis* III, 2, 12; voir aussi FERRARI 2003, p. 143, (s.u. *Boedromia*); SAGLIO 1881, p. 714.

¹³⁵ SALVIAT 1992a, p. 267.

¹³⁶ TRÜMPY 2003, p. 227; TRÜMPY 1997, p. 31-32.

10. La fête des *Pyanepsia*

Les *Pyanepsia* (« où l'on faisait la cuisson des fèves ») étaient célébrées à Athènes le 7 du mois de *Pyanépsiôn* (octobre-novembre) en l'honneur d'Apollon; c'étaient des fêtes de la richesse et, à cette occasion, on offrait à Apollon un plat composé de légumes, surtout des fèves, (*πύανοι*). On peut supposer que cette fête était célébrée à Cyzique et à Olbia, en se basant sur l'attestation épigraphique du mois *Πυανεψιών*, qui se retrouve dans les calendriers de deux cités dans la variante *Κυανεψιών*¹³⁷ (Fig. 2).

Le nom de la fête dérive d'un élément caractéristique de son rituel principal: « la cuisson des fèves »¹³⁸. C'est dans un épisode du mythe de Thésée qu'il faut trouver l'origine des *Pyanepsies* dont l'initiateur est considéré comme le héros même. Après l'achèvement de l'expédition contre le Minotaure de Crète, Thésée prépara un banquet à l'occasion duquel, lui et ses camarades (les jeunes gens que Thésée avait sauvé de la mort en tuant le Minotaure), mangèrent une bouillie de fèves consacrée à Apollon, auquel le héros avait promis d'être reconnaissant s'il rentrait sain et sauf de sa difficile mission¹³⁹.

Un deuxième élément important de cette fête était le rite de *εἰρεσιώνη*. Le terme désignait une branche de laurier ou d'olivier pleine de fruits et décorée de fils de laine, qui était portée d'une maison à l'autre par un chœur d'enfants qui demandaient des sucreries en échange des bénédictions et des bons vœux pour la maison. Puis, chaque enfant du chœur prenait une *eiresione* (*irésione*) pleine de fruits de sa propre récolte et l'accrochait à la porte de sa maison, où elle restait jusqu'à l'année prochaine¹⁴⁰.

La *panspermia* désigne l'offrande rituelle consacrée à Apollon, à l'occasion des *Pyanepsies*, dont les fèves étaient l'ingrédient principal. Dans le monde grec, les fèves avaient une double connotation: d'une part, elles se rapportaient au monde des morts, et d'autre part, aux rituels qui assuraient la fertilité de la terre. Les fèves étaient considérées comme une nourriture propre aux morts. Selon J. Lydus, « des fèves étaient jetées sur les tombeaux pour le salut des âmes des hommes »¹⁴¹.

L'offrande de la *panspermie* était un vieux rite de fertilité adressée aux morts. Une telle offrande faite lors des *Pyanepsies* a pour fonction le lent mûrissement des fruits de la terre. Xavier de Chutter expose clairement la signification de l'offrande de *panspermie* offerte à Apollon, à l'occasion des *Pyanepsies*: « Les morts ont le pouvoir de favoriser la fertilité du sol: enfouis sous la terre, ils participent à la vie de la terre. En leur offrant les produits de la céréaliculture sous la forme primitive d'une *panspermie*, les vivants attendent d'eux qu'ils leur retournent en abondance ces mêmes produits »¹⁴². Ainsi, les défunts qui sont confiés au sein de la terre contribuent, à leur tour, à la vie et à la reproduction des

¹³⁷ IGDOP, 99, p. 160-161; EHRHARDT 1983, p. 118, 413, n. 247 = SEG XXX 977 c); voir aussi IOSPE I² 43, l. 3; IOIb 42, l. 2; 75, l. 1 = SEG XLII, 708: [... μηνός Κ]υανεψιώνος. Le mois *Πυανεψιών* apparaît sous la forme *Κυανεψιών* à Cyzique et à Kos, CHANTRAINE II, 1970, p. 593 (s.u. κύαμος).

¹³⁸ Plutarque, Thésée 22, 4-5: ἔψησις τῶν ὀσπρίων; DEUBNER 1966, p. 198-199.

¹³⁹ FERRARI 2003, p. 666 (s.u. *Pianepsia*); voir aussi CALAME 1996, p. 291-324.

¹⁴⁰ REINACH 1892, p. 497; FERRARI 2003, p. 309 (s.u. *Eiresiones*).

¹⁴¹ CAMPS-GASET 1994, p. 96; De CHUTTER 1996, p. 343 et n. 62.

¹⁴² De CHUTTER 1996, p. 344.

fruits de la terre, en assurant ainsi l'alimentation des êtres vivants. La terre des morts devient également source de vie. D'ailleurs, Hippocrate affirme dans son traité *Des songes* que « des morts viennent les nourritures, les croissances, et les germes »¹⁴³. Cicéron raconte que, d'après une tradition ancienne, les Athéniens semaient des céréales sur la tombe où ils venaient d'ensevelir un mort¹⁴⁴. Donc, les défunts sont ceux qui garantissent l'abondance de la moisson. Ils doivent veiller au succès de la prochaine récolte¹⁴⁵. Ce double aspect de la *panspermie*, d'offrande funéraire et, en même temps, d'offrande destinée à la fertilité de la terre, est présent dans la Grèce moderne également¹⁴⁶.

La fête des Pyanepsies marque la transition entre l'été et l'hiver, le dernier étant perçu comme la saison des semailles. Le moment de la célébration des Pyanepsies consacrées à Apollon (le septième jour du mois de *Pyanepsiôn*, octobre-novembre) correspondait au moment de la récolte des légumes, ainsi qu'au début des semailles des céréales. À titre subsidiaire, les Pyanepsies étaient associées au culte des morts. À cette occasion, un bouillon traditionnel de grains était consacré en offrande (*panspermia*) à Apollon. L'offrande de la *panspermie* était un ancien rituel qui assurait la fertilité des champs et la germination des graines. La *panspermie* était étroitement liée au monde des morts, dont la commémoration et l'honneur sont des traits spécifiques aux rituels de fertilité, car les défunts contribuent à la fertilité du sol et garantissent ainsi l'abondance de la récolte¹⁴⁷. Par sa signification de fête des morts, les *Pyanepsies* s'enchaînent à la fête des *Anthestéries*, dont le dernier jour (*Chytrai*) avait un caractère funèbre. Ainsi, les *Pyanepsies* et les *Anthestéries*, l'une au début et l'autre à la fin de l'hiver, signifient donc le souvenir et les honneurs dus aux morts qui deviennent les garants de la vie¹⁴⁸.

Conclusions

Les colonies milésiennes du Pont Euxin ont adopté le cycle de fêtes établi par la tradition milésienne, donnant sans doute la primauté au culte d'Apollon qui était par excellence le patron des établissements pontiques de Milet. Les documents épigraphiques prouvent que le culte d'Apollon a joué un rôle particulièrement important dans l'établissement du calendrier de Milet et de ses colonies pontiques. Les cinq fêtes principales – *Hebdomaia*, *Thargélia*, *Boédromia*, *Pyanopsia* et *Métageitnia* – étaient consacrées à Apollon. À Milet et Olbia, les confréries des *Molpes* et des *Néoméniastes* célébraient le culte d'Apollon *Delphinios* et *Nouménios*.

La plupart des dénominations de mois des colonies pontiques milésiennes est rattachée au domaine de la religion. Elles reposent sur les épithètes divines et sur les fêtes célébrées en l'honneur des divinités vénérées dans les établissements

¹⁴³ Hippocrate, *Des songes*, VI, 658: « ἀπὸ γὰρ τῶν ἀποθανόντων αἱ τροφαὶ καὶ αὐξήσεις καὶ σπέρματα γίνονται ».

(<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Hippocrate/songes.htm>, consulté le 22 août 2014).

¹⁴⁴ Cicéron, *De legibus* II, 63.

¹⁴⁵ CAMPS-GASSET 1994, p. 97.

¹⁴⁶ De CHUTTER 1996, p. 343-344.

¹⁴⁷ CAMPS-GASSET 1994, p. 96-97; Calame 1996, p. 292-310 et 374.

¹⁴⁸ CAMPS-GASSET 1994, p. 99-100.

pontiques de Milet. En ce sens, on peut évoquer l'ensemble *mois* (Θαργηλιών) – fête (Θαργήλια) – épiclèse (Θαργηλιος) attestés à Olbia et rattachés au culte d'Apollon *Thargélios*. À plusieurs reprises, les épiclèses des divinités apparaissent directement dans les noms des fêtes qui leur sont consacrées. Il en est ainsi des *Thargélia* consacrés à Apollon *Thargélios* à Olbia (épiclèse attestée pour la première fois à Olbia). Dans certains cas, c'est un élément caractéristique du rituel de la fête qui est responsable de son nom. Tel est le cas des *Pyanopsia*, où l'on faisait la cuisson des fèves (πύανοι) et des *Thargélia* qui prennent le nom du rite dit du *thargélos*. La plupart des fêtes en l'honneur d'Apollon, célébrées dans les colonies pontiques milésiennes sont liées aux travaux agricoles. En revanche, les *Métageitnia* et les *Boedromia* célèbrent l'unité, la solidarité et la fraternité des Ioniens; ces fêtes avaient été introduites dans le calendrier religieux des Ioniens dès l'époque post-mycénienne.

Dans quelques cas, la documentation épigraphique nous a permis d'identifier une série de coïncidences entre Milet et ses colonies pontiques en ce qui concerne les dates calendaires des fêtes consacrées à Apollon. Comme partout dans le monde grec, Apollon était célébré à Milet et dans ses colonies les premier (νομηνία) et le septième jours (ἡ ἑβδόμη) de chaque mois, qui étaient considérés comme des « jours sacrés » du dieu. À Milet et Olbia, Apollon *Noumenios* était très probablement honoré le premier jour de chaque mois (*noumenia*). Le 7 *Tauréôn*, les Milésiens et les Olbiens célébraient la fête d'*Hebdomaia* en l'honneur d'Apollon *Delphinios*, se conformant ainsi à la tradition répandue dans les cités grecques de fêter la divinité principale au début de la nouvelle année. Le 7 *Θαργηλιών*, la fête des *Θαργήλια* se déroulait à Milet et à Olbia. Il n'est pas exclu que la fête des *Métageitnia* ait eu lieu le 12 *Métageitniôn* à Milet et Olbia. Par conséquent, toutes les fêtes consacrées à Apollon à Milet et dans les colonies milésiennes du Pont Euxin avaient lieu, comme partout dans le monde grec, dans la première moitié du mois, les dates préférées étant la pleine lune, les premier et septième jours de chaque mois.

Les trois saisons de l'année agricole (printemps, été, l'automne,) sont marquées dans les colonies milésiennes, tout comme à Athènes, par trois fêtes fondamentales de leur calendrier civique: les *Pyanepsies*, les *Anthestéries* et les *Thargélies*. Chacune de ces trois fêtes marque le passage d'une saison à l'autre.

Enfin, on peut dire que les fêtes religieuses dédiées à Apollon ont contribué, parmi d'autres, à la préservation de l'identité culturelle des Grecs qui se sont installés sur les rives du Pont-Euxin.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

CIRB – *Corpus Inscriptionum Regni Bosporani*, (ed. V. V. Struve), Moscou-Leningrad, 1965.

IGDOP – *Inscriptions grecques dialectales d'Olbia du Pont*, (ed. L. Dubois), Genève, 1996.

IOlb – *Inscriptiones Olbiae (Nadpisi Ol'vii)* (1917–1965), (ed. T. N. Knipovič, E. I. Levi), Leningrad, 1968.

IOSPE P² – *Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae*, vol. P²: *Inscriptiones Tyrae, Olbiae, Chersonesi Tauricae*, (ed. B. Latyšev), St. Pétersbourg, 1916.

ISM I, II, III – *Inscriptiones Scythiae Minoris - Inscriptiile din Scythia Minor*, vol. I: *Histria și împrejurimile* (ed. D. M. Pippidi), Bucarest, 1983; vol. II: *Tomis și teritoriul său* (ed. I. Stoian), Bucarest, 1987; vol. III: *Callatis et son territoire* (ed. A. Avram), Bucarest-Paris, 1999.

LSAM – *Lois sacrées de l'Asie Mineure*, (ed. F. Sokolowski), Paris, 1955.

Milet I.3 – *Milet I. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahr 1899*, Heft. III: *Das Delphinion von Milet* (von G. Kawerau und A. Rehm), Berlin, 1914.

Milet VI.1 – *Milet VI. Inschriften von Milet*, Teil 1, A. *Inschriften n. 187-406* von A. Rehm. mit einem Beitrag von H. Dessau; B. *Nachträge und Übersetzungen zu den Inschriften n. 1-406* (von P. Hermann), Berlin-New York, 1997.

SEG – *Supplementum Epigraphicum Graecum*, Lugdunum Batavorum, Leyde, 1923–.

ZPE – *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bonn.

Sources littéraires

Aristophane, *Les Acharniens, Les Cavaliers, Les Nuées*, Tome I, texte établi par V. Coulon et traduit par H. van Daele, Paris, 1987.

Aristophane, *Les Oiseaux – Lysistrata*, Tome III, texte établi par Victor Coulon et traduit par H. van Daele, Paris, 2009.

Herodot, *Istoriî*, I-IV, studiu introductiv, traducere, notițe istorice și note de A. Piatkowski, Bucarest, 1998-1999, (ediție bilingvă).

Hérodote, *Histoires*, traduction par Ph.-E. Legrand, Paris, 1992.

Hésiode, *Théogonie; Les Travaux et les Jours; Le bouclier*, texte établi et traduit par P. Mazon, Paris, 1993.

Hippocrate, *Des songes* (<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Hippocrate/songes.htm>, consulté le 22 août 2014).

Homer, *Iliada*, vol. I-III, (ediția a II-a, bilingvă), traducere în metrul original de George Murnu, studiu introductiv și note de D. M. Pippidi, Bucarest, 1999.

Pindare, *Néméennes*, texte établi et traduit par A. Puech, Paris, 1923.

Pindare, *Pythiques*, texte établi et traduit par A. Puech, Paris, 2003.

Pline, *Histoire Naturelle*, texte établi, traduit et commenté par R. Schilling, Paris, 1977.

Plutarque, *Œuvres morales*, Tomes I - XV, Paris, 1989-2012.

Plutarque, *Vies*, Tome I: *Thésée-Romulus, Lycurgue-Numa*, texte établi et traduit par R. Flacelière, É. Chambry, M. Juneaux, Paris, 1993.

Xenophon, *Anabase*, texte établi et traduit par P. Masqueray, Paris, 2009.

Auteurs

AVRAM2001 – A. Avram, *Coloniile grecești din Dobrogea*, in: M. Petrescu-Dîmbovița, A. Vulpe, (ed), *Istoria Românilor. Moștenirea timpurilor îndepărtate*, t. I, Bucarest, 2001, p. 533-634.

AVRAM 2007 – A. Avram, *Le corpus des inscriptions d'Istros revisité*, in: *Écrits de philologie, d'épigraphie et d'histoire ancienne à la mémoire de D. M. Pippidi*, Dacia N.S. 51 (2007), p. 79-132.

AVRAM 2014 – A. Avram, *Die ‚Freiheit‘ von Tomis in der Kaiserzeit*, in: V. Cojocar, C. Schuler (Hrsg.), *Die Außenbeziehungen pontischer und kleinasiatischer Städte in hellenistischer und römischer Zeit*, (Akteneinen deutsch-rumänischen Tagung in Constanța, 20.–24, September, 2010), Stuttgart, 2014, p. 161-172.

CALAME 1996 – C. Calame, *Thésée ou l'imaginaire athénien: légende et culte en Grèce antique*, préface de P. Vidal-Naquet, 2^e édition revue et corrigée, Lausanne, 1996.

CAMPS-GASET 1994 – M. Camps-Gaset, *L'année des Grecs, la fête et le mythe*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Paris, 1994.

CASEVITZ 1991 – M. Casevitz, *Le vocabulaire agricole dans le calendrier grec*, in: M.-C. Cauvin (ed.), *Rites et rythmes agraires*, (collection de *Travaux de la Maison de l'Orient* n° 20), Lyon, 1991.

CHANTRAINE I (1968); II (1970); III (1974) – P. Chantraine, *Dictionnaire étimologique de la langue grecque*, t. I-IV, Paris, 1968-1980.

CHIEKOVA 2008 – D. Chieкова, *Cultes et vie religieuse des cités grecques du Pont Gauche*, Bern-Frankfurt am Main-New York, 2008.

COJOCARU 2010 – V. Cojocaru, *Inscripția greacă de la Dragomirna*, Pontica 43 (2010), p. 323-345.

DANA & DANA 2009 – D. Dana, M. Dana, *Sur quelques noms théophores d'Istros (Istrodôros, Iëtrodôros, Achillodôros)*, Ancient West & East 8 (2009), p. 235-241.

DANA 2011 – M. Dana, *Culture et mobilité dans le Pont-Euxin. Approche régionale de la vie culturelle des cités grecques*, Bordeaux, 2011.

De CHUTTER 1996 – X. de Chutter, *La marmite et la panspermie des morts*, Kernos 9 (1996), p. 333-345.

DETIENNE 2009 – M. Detienne, *Apollon le couteau à la main. Une approche expérimentale du polythéisme grec*, Paris, 2009.

DEUBNER 1966 – L. Deubner, *Attische Feste*, Hildesheim, 1966.

EHRHARDT 1983 – N. Ehrhardt, *Milet und seine Kolonien. Vergleichende Untersuchung der kultischen und politischen Einrichtungen*, Frankfurt am Main-Bern-New York, 1983.

EHRHARDT 1989 – N. Ehrhardt, *Apollon Ietros. Ein verschollener Gott Ioniens?*, Istanbul Mitteilungen 39 (1989), p. 115-122.

FERRARI 2003 – A. Ferrari, *Dicționar de mitologie greacă și romană*, traducere de D. Cojocaru, E. Stoleriu, D. Zămosteanu, Iași, 2003.

GEORGOUDI 1999 – S. Georgoudi, *La procession chantante des Molpes de Milet*, in: P. Brulé et C. Vendries (dir.), *Chanter les dieux: musique et religions dans l'Antiquité grecque et romaine*, (Actes de colloque du 16, 17 et 18 décembre, 1999, Rennes et Lorient), Rennes, 2001, p. 153-171.

GRAF 1974 – F. Graf, *Das Kollegium der Molpoi von Olbia*, Museum Helveticum: schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft 31 (1974), p. 209-215.

GRAF 1979 – F. Graf, *Apollon Delphinios*, Museum Helveticum: schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft 36 / 1 (1979), p. 2-22.

GRAF 1985 – F. Graf, *Nordionische Kulte. Epigraphische und religionsgeschichtliche Untersuchungen zu den Kulturen von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia*, Bibliotheca Helvetica Romana 21, Rome, 1985.

HERDA 2006 – A. Herda, *Der Apollon-Delphinios-Kult in Milet und die Neujahrsprozession nach Didyma. Ein neuer Kommentar der sog. Molpoi-Satzung*, Mainz am Rhein, 2006.

HERDA 2008 – A. Herda, *Apollon Delphinios – Apollon Didymeus: Zwei Gesichter eines milesischen Gottes und ihr Bezug zur Kolonisation Milets in archaischer Zeit*, in: R. Bol, U. Höckmann und P. Schollmeyer (Hrsg.), *Kult(ur)kontakte; Apollon in Milet / Didyma, Histria, Myus, Naukratis und auf Zypern*, (Akten des Table Ronde in Mainz vom 11.-12. März 2004; Internationale Archäologie: Arbeitsgemeinschaft, Symposium, Tagung, Kongress; Bd. 11, Leidorf, 2008, p. 13-75.

HERMARY 2019 – A. Hermary, *L'Apollon de Calamis*, in: A. Baralis, K. Panayotova, D. Nedev, (eds.), *Sur les pas des archéologues. Apollonia du Pont. Collections du Louvre et des musées de Bulgarie*, Sofia, 2019, p. 79-83.

JOHNSTON 1995-1996 – A. Johnston, *An epigraphic curiosity from Histria*, Il Mar Nero 2 (1995-1996), p. 99-101.

JOST 1992 – M. Jost, *Aspects de la vie religieuse en Grèce du début du V^e siècle à la fin du III^e siècle avant J.-C.*, Paris, 1992.

LAUMONIER 1958 – A. Laumonier, *Les cultes indigènes en Carie*, Paris, 1958.

MASSON 1994 – O. Masson, *Nouvelles notes d'anthroponymie grecque IV. Le nom Νεομηνίος, Νουμηνίος "enfant de la nouvelle lune et ses variantes*, ZPE 102 (1994), p. 167-184.

MIKALSON 1972 – J. D. Mikalson, *The Noumenia and Epimenia in Athens*, Harvard Theological Review 65 (1972), p. 291-297.

NILSSON 1906 – M. P. Nilsson, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung mit Ausschluss der attischen*, Lipsiae, 1906.

NILSSON 1962 – M. P. Nilsson, *Die Entstehung und religiöse Bedeutung des griechischen Kalenders*, Lund, 1962.

POPESCU 1960 – E. Popescu, *The histrian decree for Aba (2nd century of our era)*, Dacia N. S. 4 (1960), p. 273-296.

RUSJAEVA 1999 – A. S. Rusjaeva, *Les temene d'Olbia à la lumière de son histoire au VI^e siècle av.n.è.*, in: O. Lordkipanidzé et P. Lévêque (dir.), *Religions du Pont-Euxin*, (Actes du VIII^e Symposium de Vani - Colchide), Besançon, 1999, p. 75-84.

RUSJAEVA & VINOGRADOV 2000 – A. S. Rusjaeva, J. G. Vinogradov, *Apollon Ietros, Herrscher von Istros in Olbia*, in: Alexandru Avram et Mircea Babeş (éds.) *Civilisation grecque et cultures antiques périphériques. Hommage à Petre Alexandrescu à son 70^e anniversaire*, Bucarest, 2000, p. 229-234.

SALVIAT 1958 – F. Salviat, *Une nouvelle loi thasienne: institutions judiciaires et fêtes religieuses à la fin du IV^e siècle av. J.-C.*, BCH 82, (1958), p. 193-267.

SALVIAT 1992 – F. Salviat, *Sur la religion de Marseille grecque*, in: M. Bats et alii (éds.), *Marseille grecque et la Gaule. Études Massaliètes 3*, Aix-en-Provence, 1992, p. 142-150.

SALVIAT 1992a – F. Salviat, *Calendrier de Paros et calendrier de Thasos, Boedromia, Badromia et la solidarité des armes*, in: M.-M. Mactoux, E. Geny, (éds.), *Mélanges Pierre Lévêque 6, Religion*, (Centre de Recherche d'Histoire Ancienne, vol. 113), Paris, 1992, p. 261-267.

SALVIAT 2000 – F. Salviat, *La source ionienne: Apatouria, Apollon Delphinios et l'oracle, l'Aristarcheion*, in: A. Hermary, H. Tréziny (éds.), *Les cultes des cités phocéennes. Études Massaliètes 6*, Actes du Colloque d'Aix en Provence, Marseille, 4-5 juin 1999, Aix-en-Provence, 2000, p. 25-31.

SHARANKOV 2013 – N. Sharankov, *Inscriptions*, in: I. Lazarenko, E. Mircheva, R. Encheva, D. Stoyanova, N. Sharankov (eds.), *The Temple of the Pontic Mother of Gods in Dionysopolis*, Varna, 2013, p. 47-64.

SHERK 1993 – R. K. Sherk, *The Eponymous Officials of Greek Cities V*, ZPE 96 (1993), p. 267-295.

TRIPPÉ 2010 – N. Trippé, *La divinité et ses épiclèses dans l'entreprise coloniale: l'exemple de Milet et de ses colonies sur la rive Nord-Ouest du Pont*, Archiv für Religionsgeschichte 12 (2010), p. 23-39.

TRÜMPY 1997 – C. Trümpy, *Untersuchungen zu den altgriechischen Monatsnamen und Monatsfolgen*, Heidelberg, 1997.

TRÜMPY 1998 – C. Trümpy, *Feste zur Vollmondszeit: Die religiösen Feiern Attikas im Monatslauf und der vorgeschichtliche attische Kultkalender*, ZPE 121 (1998), p. 109-115.

TRÜMPY 2003 – C. Trümpy, *Les fondements religieux des calendriers grecs*, in: V. Pirenne-Delforge, Ö. Tunca (éds.), *Représentations du temps dans les religions. Actes du Colloque organisé par le Centre d'Histoire des Religions de l'Université de Liège*, Genève, 2003, p. 221-233.

VINOGRADOV 1987 – Ju. G. Vinogradov, *Der Pontos Euxeinos als politische, ökonomische und kulturelle Einheit und die Epigraphik*, in: A. Fol, V. Zhivkov, N. Nedjalkov (eds), *Acta Centri Historiae Terra Antiqua Balcanica II*, Sofia, 1987, p. 9-77.

VINOGRADOV & KRYJISKI 1995 – Ju. G. Vinogradov, I. D. Kryjiski, *Olbia. Eine altgriechische Stadt im nordwestlichen Schwarzmeerraum*, Leiden-New York-Köln, 1995.

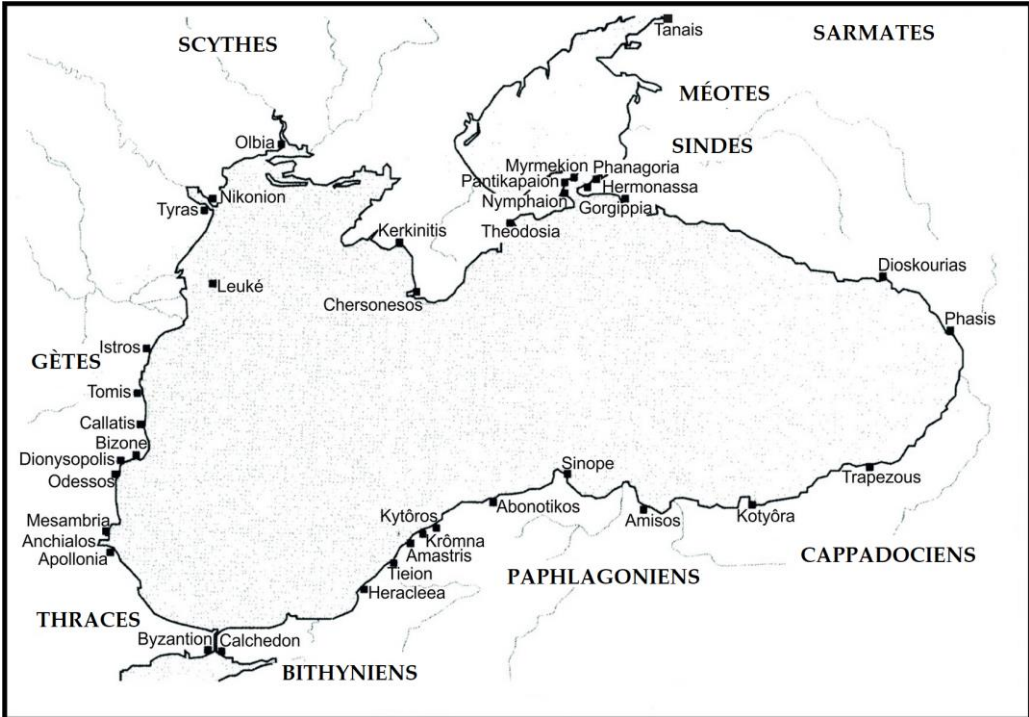


Fig. 1. Carte générale des cités grecques sur les côtes du Pont-Euxin
(*apud* Dana 2011 – avec nos éditions).

<i>Calendrier de Milet et de ses colonies pontiques</i>	<i>Calendrier actuel</i>
1. Ταυρεών	avril – mai
2. Θαργηλιών	mai – juin
3. Καλαμαιών	juin – juillet
4. Πάνημος	juillet – août
5. Μεταγειτινιών	août – septembre
6. Βοηδρομιών	septembre – octobre
7. Πυανεψιών / Κυανεψιών	octobre – novembre
8. Άπατουριών	novembre - décembre
9. Ποσιδεών	décembre - janvier
10. Ληναιών	janvier - février
11. Άνθεστηριών	février – mars
12. Άρτεμισιών	mars – avril

Fig. 2: Calendrier de Milet et calendrier actuel.



Fig. 3: Monnaies pointe de flèche, Istros (VI^e -V^{es}.)
(*apud* <https://www.ebay.fr/itm/Thrace-Istros>)



Fig. 4: Monnaies dauphin, Olbia (550 av. J-C.)
(*apud* <https://www.cgb.fr/sarmatie-olbia-dauphin>)



Fig. 5: Tétradrachme en argent d'Apollonia figurant la statue de Calamis
(Catalogue de la vente Triton, 5 janvier 2009) (*Apud* HERMARY 2019, p. 79).



Fig. 6: Statue d'Apollon, œuvre du sculpteur athénien Calamis, V^{es.}; reconstitution moderne, Musée de Sozopol, Bulgarie.